

THEATRE CORONA, No. 174,519
THEATRE CORONA, No. 174,594
THEATRE CORONA, No. 174,631
THEATRE CORONA, No. 174,631
THEATRE CORONA, No. 174,704
THEATRE CORONA, No. 174,754
THEATRE CORONA, No. 174,856
THEATRE CORONA, No. 174,925

LE CLAIRON

NOUVEAUTÉS et BAS PRIX...
sont deux spécialités que vous
trouverez au
MAGASIN MODERNE
J. O. Lussier, Prop.
Tél. 834 - 67 St-François
St-Hyacinthe.

VOL. XXIII — No. 7

SAINT-HYACINTHE, 16 FEVRIER 1934

PRIX: CINQ SOUS

Premier Saint-Hyacinthe

LE PAIEMENT DES TAXES ET LE DROIT DE VOTE

**SUR UN ARTICLE DU "CANADA". — POURQUOI LE
PAIEMENT PRÉALABLE A ÉTÉ ABOLI. — LA
SAUVEGARDE DE LA LIBERTÉ DU SUFFRAGE.**

Dans un de ses récents numéros, le "Canada" a publié un article pour blâmer la législature d'avoir aboli les clauses de nos lois municipales qui privaient de leurs droits de vote les contribuables n'ayant pas acquitté leurs taxes municipales avant le jour du scrutin.

A première vue, l'article du "Canada" paraît avoir sa raison d'être. Il semble, de prime abord, que le contribuable qui néglige de payer ses taxes devrait être privé du droit de choisir ceux qui sont chargés d'administrer la chose publique. Cette restriction du droit de vote a longtemps fait partie de notre droit municipal et elle avait été décrétée dans le but évident de favoriser la perception des impôts publics en privant d'un droit important leurs contribuables qui ne remplissaient pas l'obligation non moins importante d'aider par leurs contributions à l'administration de la municipalité.

Cependant, si l'on va au fond des choses, on constate que la législature a eu raison de changer l'ancien droit pour favoriser le libre accès du contribuable aux urnes électorales. Notre ville a été une des premières dans la province à demander l'abolition du paiement préalable des taxes pour l'exercice de la franchise électorale. Nous croyons que notre ville a eu raison de le faire et que la législature ne s'est pas trompée quand elle s'est rendue à la demande de notre conseil municipal qui a fait amender sa charte dans le sens de la plus grande liberté du vote.

Les abus qui étaient occasionnés par cette loi surannée étaient de beaucoup plus graves que n'étaient utiles les avantages de la restriction du vote aux électeurs ayant acquitté, dans les délais prescrits par la charte, leurs impôts municipaux.

Quels étaient, en effet, les résultats immédiats de cette obligation du paiement préalable des taxes ?

Le premier effet de cette loi, c'était de rendre ceux que la loi oblige à la perception en temps utile des taxes tout à fait négligents de leurs devoirs. Les percepteurs des impôts se disaient qu'il était inutile de forcer la perception des taxes parce que la période des élections forcerait les contribuables à acquitter leurs impôts et, qu'à défaut par eux de se mettre à jour avec la caisse municipale, l'un ou l'autre des candidats se chargerait du paiement des taxes arriérées.

Il résultait de cet état de chose que seuls les candidats riches ou supportés par les gros intérêts pouvaient se présenter aux élections de maire ou de conseillers. Nous nous souvenons d'élections à Saint-Hyacinthe qui coûtèrent des sommes quasi fabuleuses à l'un et à l'autre des candidats à un même siège. En consultant les livres de comptes de la municipalité, on trouvera, dans certains cas, des recettes, dans la semaine qui précède la mise en nomination, qui furent presque aussi élevées que le montant de tous les arrérages perçus dans le reste de l'année. Combien de bons hommes n'avons-nous pas connus dans le temps passé qui refusèrent de se porter candidats à la mairie et à l'échevinage parce qu'ils se refusèrent de payer les taxes des contribuables prêts à favoriser leur candidature.

La liberté de l'expression de la volonté populaire demandait cette réforme et les anciens conseils de Saint-Hyacinthe ont eu raison de demander l'abrogation de cette loi qui n'avait d'autre avantage réel que de faire faire par les candidats à la mairie ou à l'échevinage, le travail des percepteurs des impôts qui étaient bien payés pour faire rentrer dans la caisse municipale les impôts publics alors que nos maires et nos conseillers n'ont jamais reçu un sou pour administrer les affaires de la ville.

On accuse un peu partout dans la province les percepteurs d'impôts de négliger les devoirs qui leur sont faits par la loi de faire rentrer les taxes dans la caisse publique au temps de leur échéance. Il n'y a aucun doute que cette négligence générale provient de l'ancienne habitude que prirent les percepteurs d'impôts d'attendre, les bras croisés, la période des élections pour voir leur caisse se remplir des arrérages de taxes suivant que les candidats étaient plus ou moins disposés à se saigner pour assurer leur élection. A Saint-Hyacinthe, nous avons cru que nos officiers publics n'avaient pas droit d'exiger du maire ou de nos échevins le paiement des taxes des contribuables et que ces officiers devaient remplir les devoirs qui leur sont imposés par la charte de percevoir eux-mêmes les taxes, dès leur échéance. Ces officiers ont à leur disposition des procédures très efficaces pour assurer la rentrée des taxes dans le trésor public; ces procédures sont certainement tout aussi efficaces que l'était l'ancien système du paiement préalable des taxes pour la qualification électorale et elles sont certainement plus honnêtes et plus justes. Les contribuables ne paient pas un sou à leur maire et à leurs échevins et ils n'ont pas le droit d'exiger d'eux

qu'ils soient astreints à acquitter les taxes des contribuables négligents ou malhonnêtes qui attendaient anciennement la période des élections pour faire payer par les candidats leurs impôts municipaux.

Il ne faut pas oublier non plus que parmi ceux qui n'acquittent pas leurs taxes en temps voulu il y a non seulement les gens de mauvaise foi mais qu'il y a toujours une assez bonne proportion de contribuables honnêtes qui malgré toute leur bonne volonté ne peuvent s'acquitter au temps voulu de leurs dettes envers la municipalité. Ces gens finissent tôt ou tard par payer leurs impôts et comme la loi prévoit à ce que le retardataire paie un intérêt sur les taxes dues, ce contribuable en payant cet intérêt s'est complètement acquitté de ce qu'il devait à la cité. Il n'y a donc pas lieu de lui infliger une punition additionnelle en le privant de son droit de vote. Quant aux gens de mauvaise foi, il est clair que ces personnes, à Montréal ou ailleurs, sont prêtes à vendre leur vote pour l'acquiescement de leurs impôts. Cet achat en bloc de votes électoraux serait le résultat immédiat du rétablissement de l'obligation au paiement préalable des taxes pour avoir le droit de voter.

C'est la situation qui existait anciennement un peu partout dans la province avant que la loi ne fût changée par la législature. La législature a donc bien fait de faire disparaître cette disposition de nos statuts et il est à espérer qu'elle ne fera pas un pas en arrière en rétablissant cette loi injuste qui chassait de nos conseils municipaux des citoyens de valeur qui ne voulaient pas consentir à être exploités par la tourbe des contribuables qui se reposaient sur leurs représentants à l'Hôtel-de-Ville pour faire acquitter leurs taxes.

UN INTERESSANT RAPPORT DE NOTRE INGENIEUR

L'ingénieur de la cité, M. Jean Bouchard, a soumis un intéressant rapport de l'année 1933 sur les activités du Service des Travaux Publics.

Dans sa lettre qui accompagne son rapport l'ingénieur dit :

"Le but de ce premier rapport est de mettre en lumière les faits les plus saillants de la dernière année, d'établir quelques statistiques et de rendre plus intéressants certains détails techniques.

"Je regrette de ne pouvoir remplir tout le programme que je m'étais tracé, n'ayant pas eu tous les renseignements désirables. Ce rapport devrait prendre plus d'importance avec les années et, en le fondant avec celui du trésorier, devenir une des pièces les plus utiles des archives de la cité de Saint-Hyacinthe."

Voici un résumé du rapport de l'ingénieur Jean Bouchard :

"La Cité de Saint-Hyacinthe a une population d'environ 13,800 âmes. Sa superficie est de 1,824 milles carrés ou 1170 acres. Saint-Hyacinthe est probablement la moins étendue de toutes les petites villes de la province de Québec; elle est cependant traversée par au-delà de 20 milles de rues et possède 13 parcs publics et terrains de jeux.

Les rues de la ville sont à peu près entièrement recouvertes de pavages permanents dans quelques années; les parcs sont tous très beaux et les derniers travaux faits à la terrasse Honoré Mercier en font l'endroit le plus attrayant de toute la ville. Les édifices publics sont bien entretenus et l'annexe que l'on ajoutera à l'hôtel de ville en sera une des plus imposantes bâtisses de Saint-Hyacinthe. La station de police semble le plus souffrir de l'usure des années.

L'usine de filtration de la ville a donné au cours de l'année de bons résultats; il y eut quelques cas de typhoïde à Saint-Hyacinthe et l'eau d'alimentation n'a jamais été la cause de la maladie.

Au cours de l'année 1933 les dépenses se sont élevées à \$352,754.17, dont \$62,583.97 en salaires et gages, \$106,481.36 pour matériaux et contrats, \$183,688.84 pour roulement, taxes, loyers et intérêts. Les appropriations ayant été de \$376,421.09 l'année s'est terminée avec un surplus de \$23,667.32. Ces chiffres ne correspondent pas exactement à ceux du trésorier parce que j'ai négligé certains items n'offrant pas d'intérêt avec les Travaux Publics.

Il y a à noter l'achat de la propriété Beaudet pour améliorer l'hôtel de ville; le parachèvement des travaux d'embellissement de la terrasse Honoré Mercier; l'ouverture de la rue Héloïse vers l'ouest; la reconstruction de la porte du terrain de l'exposition et un canal d'égout sur la rue Laurier.

Rapport de chaque service en particulier
VOIRIE. — Président du comité M. E.-O. Picard.

Peu de choses extraordinaires. L'entretien a coûté un peu moins que par les années passées mais de très peu. Il y a eu quelques améliorations :

Pavage en béton, Sainte-Marguerite, 151 pieds; Gravier rue Lafontaine, 360 pieds; Trottoirs sur diverses rues, 670 pieds; Egouts sur diverses rues, 690 pieds; Prolongement de la rue Héloïse vers l'ouest; Tabliers des ponts.

L'égout de la rue Laurier a été le travail le plus considérable de la division des égouts. Un tuyau en grès de 12 pouces permettra un écoulement facile au printemps.

Les seules recommandations ont trait à l'entretien des ponts. Il

faudra renouveler dans le courant de l'année le tablier du pont Morrison. Le peinturage s'impose de plus en plus chaque année. Je comprends que ce travail sera très dispendieux. Il y aurait possibilité de ne faire le travail que sur pont à la fois pour que le coût soit plus uniformément réparti.

PARCS. — Président du comité : M. Jos. L'Archevêque.

Il ne reste actuellement qu'un seul parc public à embellir : le parc des Anciens Maires, situé à l'extrémité ouest de la ville. Nous pourrions y faire un très bel endroit sis à l'entrée de la cité.

La terrasse Honoré Mercier a été terminée et sera au programme d'entretien pour l'année 1934. Il est probable que l'on accordera encore des contrats pour l'entretien des places publiques; c'est un système qui donne de bons résultats. Cependant je ne vois pas de raison pour ne pas renouveler aux contracteurs de l'an passé la chance de gagner quelque argent en leur octroyant de nouveau la charge de l'entretien, si leur ouvrage a été bien fait et si le salaire qu'ils ont reçu était raisonnable. Je comprends qu'il y aurait encore possibilité de réduire les dépenses de ce côté mais on risquerait peut-être de

(Suite en page 8)

CE QUE LEUR COUTE LEUR ÉVASION

Pour avoir tenté de s'évader de la prison commune, où ils étaient incarcérés pour douze mois, Georges Couture, alias Gauthier, et Georges Cloutier, ont été condamnés, après une verte semonce, par le Magistrat Alphonse Métayer, à passer deux années au pénitencier St-Vincent de Paul. Ils purgeaient aussi les douze mois de leur condamnation précédente, au pénitencier, ce qui revient à dire que nos oiseaux, auront les ailes coupées, pour trois années.

Il se peut aussi, que ce temps soit encore allongé, lorsqu'ils comparaitront sous l'accusation de vol d'auto, cause dont l'instruction fut commencée devant le Juge Marin, juste avant sa maladie qui nécessita une opération, dont il se remet actuellement.

IL S'INFLIGE DE GRAVES BRULURES

En ouvrant la porte d'une fournaise, où flambait une bonne quantité d'huile, un homme s'est infligé de cruelles brûlures à la figure.

L'accident est survenu samedi matin, vers les onze heures, à M. Omer Fontaine, 31 ans, domicilié à 57 Viger, et employé en qualité de voyageur de commerce pour le compte de la Maison Laberge & Couillard, rue Cascades.

Cet accident est arrivé, à l'édifice de la maison précédemment nommée, lorsque M. Couillard, accompagné de la victime, descendirent à la cave pour voir à la fournaise, qui ne semblait pas fonctionner. Les employés de la Maison P. E. Poirier, occupant le local voisin, dans le même immeuble, s'étaient plaintes, de ce que la fournaise ne répandait pas de chaleur; arrivés à la cave, les deux hommes se rendirent bientôt compte, d'une défectuosité dans le moteur électrique, qui ne fournissait plus l'étincelle nécessaire à mettre l'huile en combustion.

M. Couillard venait de remettre le moteur en bon état de fonctionnement, lorsque M. Fontaine voulut s'en assurer; à ce même moment une bonne quantité d'huile, qui avait coulé, prit feu et en ouvrant la porte de la fournaise l'air attira tout ce feu, qui jaillit à la figure du malheureux Fontaine.

M. Couillard se précipita à son secours, de même que M. Delphis Gagnon, co-propriétaire de la maison, qui descendit, aux cris de la victime, et à l'aide d'un gilet il éteignit les flammes qui menaçaient de se communiquer à ses vêtements.

Immédiatement mandé, le Dr William Morin, prodigua les premiers soins à M. Fontaine, qu'on put ensuite conduire chez lui. Il souffre de nombreuses et douloureuses brûlures par toute la figure de même qu'au bord du cuir chevelu; son état n'inspire toutefois aucune crainte et l'on croit savoir qu'il sera pas mal rétabli dans une couple de semaines.

UN INCENDIE RAVAGE L'EDIFICE L.-A. BRETON

Le centre du quartier commercial, a été menacé d'une conflagration, lorsqu'un terrible incendie s'est déclaré, samedi matin, à l'édifice L.-A. Breton, rue Cascades. Nos pompiers furent appelés à deux heures vingt, samedi matin, et en arrivant sur les lieux du sinistre, on se rendit de suite compte de l'état grave de la situation. Rien ne fut négligé et durant quatre heures, nos braves pompiers luttèrent avec acharnement et courage contre le fléau destructeur qui menaçait de se communiquer à un plus large champ de dévastation.

Le froid de 22 degrés sous zéro, qui sévissait à ce moment, rendait le travail doublement difficile, car les boyaux gelaient et se perdaient sous l'amorçage de glace; on peut imaginer le travail pénible de nos pompiers dans une telle situation. Tout semblait s'unir contre l'efficacité de leur dévouement et leur acharnement, malgré tout, ils réussirent à sauver tous les immeubles environnants. Habilement dirigés par le chef A. Bourgeois, second du sous-chef Adrien Malo, nos pompiers ont fait un travail de toute beauté.

Le chef s'était adjoint quelques volontaires qui secondèrent parfaitement les hommes stylés; le chef a aussi remarqué et apprécié l'aide apportée par les pompiers du village de Laprovidence, lesquels il remercie bien sincèrement.

M. L. A. Breton, l'un des plus vieux marchands de Saint-Hyacinthe, qui habitait les deuxième et troisième étages, pendant que le premier était occupé par le magasin. N'eût été la prompte intervention des pompiers, M. et Mme Breton seraient périés dans les flammes, car tous deux ont été transportés au dehors, dans leurs vêtements de nuit.

On croit que l'incendie a originaire dans la cave, par une fournaise surchauffée, le feu avait dû couvrir durant plusieurs heures, lorsqu'il déclata soudainement, se communiquant à une poutre, puis dans les murs, où il se propagea avec une rapidité effroyable.

L'Hôtel Canada eut aussi à souffrir, de cet incendie un peu par le feu, mais surtout par l'eau et la fumée. Le magasin de M. Aury Brodeur subit quelques avaries, quoique sans grande importance.

UN BRILLANT DISCOURS DE M. T.-A. FONTAINE

DÉBAT SUR LE DISCOURS DU TRÔNE. — NON CONFIANCE DU PEUPLE AU PARTI CONSERVATEUR. — LES MÉFAITS DU PRÉSENT RÉGIME.

M. T. A. Fontaine, c. r., député de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes, a prononcé un magistral discours lors du débat sur la réponse au Discours du Trône. Ce discours, dans lequel il a fait le procès de l'administration Bennett, lui a valu, les félicitations, non seulement de ses amis de la gauche, mais encore de M. Henri Bourassa, le vétéran de tant d'années et de luttes, de la vie politique.

Nous donnons ci-après un résumé de ce discours :

Monsieur l'Orateur, suivant la coutume, l'adresse qui offre des remerciements à Son Excellence le Gouverneur général, à l'occasion du discours exposant le programme sessionnel et à la rédaction duquel le très honorable premier ministre (M. Bennett) n'est pas étranger, est généralement proposée et secondée par de nouveaux députés ministériels. Nous constatons que, cette année, cette tradition n'a pas été suivie, car ces fonctions ont été remplies par des députés qui siègent en cette Chambre, depuis plusieurs années, et qui se sont distingués fort bien acquittés de leur tâche et ont assurément droit à nos meilleures félicitations. Il y a pour tant des nouveaux députés dans cette Chambre, puisque durant l'intersession trois élections partielles ont été tenues. Mais, malheureusement, pour le Gouvernement, aucun de ces nouveaux députés ne siège de son côté.

Ces trois élections partielles au cours de l'année dernière dans trois provinces, représentant trois régions différentes à plusieurs points de vue, ont permis à tous les observateurs impartiaux et désintéressés de juger de l'impopularité du Gouvernement actuel. Malgré tous les efforts et tous les appels du Gouvernement, malgré tous les moyens auxquels il a eu recours, malgré toutes les ressources qu'il avait à sa disposition, ses trois candidats ont été défaits, deux d'entre eux perdant même leur dépôt, et trois libéraux ont été élus. Voilà le résultat de cette consultation populaire, dans trois provinces, à la veille des élections générales. On conçoit que, dans ces circonstances, que le Gouvernement voit l'expiration prochaine de son mandat. Et c'est pourquoi il cherche toutes sortes de raisons pour retarder cette échéance autant que possible.

Devant un tel résultat, on se rend compte facilement que les prétentions du très honorable premier ministre ne sont plus de mise, quand il nous parle de la prétendue confiance dont jouirait encore son Gouvernement. D'ailleurs, on sent bien qu'au fond il est le premier à concevoir, puisque, dans son discours de l'autre jour, cet aveu lui est échappé :

"Même si le peuple n'est pas satisfait, le Gouvernement aura la consolation de se dire qu'il a fait son devoir."

Et, au surplus, s'il y a réellement une sérieuse reprise des affaires et si les choses vont aussi bien qu'on nous le dit, malgré les fautes du Gouvernement, pourquoi parle-t-on dans certains milieux de mesures inflationnistes? Si le gouvernement se croit ou se voit obligé de recourir à un pareil projet, c'est bien qu'il se rend compte lui-même que les affaires du pays sont actuellement dans un état encore plus triste qu'auparavant. Comme on l'a dit, c'est le commencement de la fin. Chacun s'aperçoit que le vent souffle, d'une province à l'autre, contre nos honorables amis de la droite et qu'aux prochaines élections fédérales nous aurons en ce pays le même résultat que celui nous avons eu dans les trois dernières élections partielles.

Personne ne peut dire en effet qu'il y a eu amélioration par exemple en ce concerne le problème souverainement important de la vente et de l'exportation de notre blé. Et M. Fontaine cite à ce sujet le bulletin mensuel de la banque Canadienne Nationale du mois de janvier dernier, dans lequel il est dit que "malgré certains motifs d'espoir l'état du marché mondial du blé inspire de vives inquiétudes". De plus, nos exportations depuis l'ouverture de la présente campagne, c'est-à-dire du 1er août au 15 décembre, n'ont été que d'environ 73 millions de boisseaux au lieu de plus de 112 millions de boisseaux en 1932.

M. Fontaine étudie ensuite la situation de l'industrie du bâtiment. "On a coutume de dire avec le vieux proverbe, dit-il, que lorsque le bâtiment va, tout va. Et bien! les statistiques nous apprennent qu'à la fin de 1933, dans les grandes villes comme Montréal la construction n'a jamais été aussi basse aussi stagnante depuis quinze ans".

Le député de Saint-Hyacinthe se s'élève d'ailleurs pas des nouvelles prédictions pour une reprise prochaine des affaires faites cette année par le gouvernement. Desemblables prédictions ont émaillé le discours du trône tous les ans depuis 1930 et il rappelle qu'en 1932, à l'occasion de la fête du travail, l'hon. M. Gordon, dans un message adressé aux ouvriers disait que "le point culminant de la crise avait été atteint et que les signes de retour à la normale s'accusaient de plus en plus."

(Suite en page 8)



M. T.-A. Fontaine

LE CHEF BOURGEOIS A MONTREAL

Le chef Adjuvateur Bourgeois, Police et Feu, de notre ville, est allé à Montréal lundi dernier, assister à la réunion mensuelle de l'Association des Chefs de Pompiers et police de la Province de Québec.

Lors de ce dîner-causette, l'ex-chef Joseph Chevalier, de Montréal, aujourd'hui, chef du Service de prévention de la province de Québec, dans une intéressante conférence, parla du trop grand nombre de graves incendies, qui ravagent nos villes et campagnes.

Le gouvernement de Québec, distribue chaque année \$200,000. en octrois pour aider à prévenir ces incendies, dit le conférencier, alors qu'on n'en donnait que \$10,000 en 1912. Malgré tous ces octrois, qui marquent la générosité et le bon vouloir du gouvernement de Québec, le nombre d'incendies ne diminue pas suffisamment. Le conférencier, dit ensuite que l'entraînement des pompiers réguliers et volontaires est chose absolument nécessaire; un retard de cinq minutes peut contribuer à être la cause d'une conflagration.

Le Chef A. Bourgeois, parla lui aussi, et dit quelques mots de l'excellent système, que St-Hyacinthe possède. Sa longue expérience lui permet, certainement d'en dire beaucoup sur le sujet, et il fut vivement félicité par ses confrères des autres localités.

: o :

THEATRE CORONA, No. 172,973
THEATRE CORONA, No. 173,023

BENEDICTION D'UN CRUCIFIX AU PALAIS DE JUSTICE

La bénédiction du crucifix placé dans la salle d'audience de notre Palais de Justice a eu lieu lundi après-midi, le 12 courant.

Coincitant avec une journée d'audience de la Cour du Magistrat, siégeant pour les affaires criminelles, cette cérémonie s'est déroulée dans la salle publique remplie à pleine capacité. Mgr J. Aldée Desmarais, Evêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, est arrivé au Palais de Justice vers deux heures, en compagnie de M. le Chanoine J. B. Nadeau, Curé de la Cathédrale et de M. l'abbé Napoléon Delorme, Chapelain de la Prison. Son Excellence a pris place sur le banc des Juges, en compagnie de M. le Magistrat Métayer, cependant que M. le Chanoine Nadeau et M. l'abbé Delorme, MM. Octave Auclair et Benoit Benoit, respectivement président et secrétaire de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, occupaient les sièges des avocats. La plupart des membres du Barreau et tous les officiers de la Cour étaient présents.

Après l'entrée de Son Excellence Mgr Desmarais et de M. le Juge Métayer, Me Victor Chabot, substitut du Procureur Général, s'est rendu à l'invitation du Sheriff en venant présider cette cérémonie. Me Chabot a tenu à rappeler la bienvenue à Son Excellence et aux membres du clergé qui l'accompagnaient. Il a souligné la louable initiative des Voyageurs de Commerce qui ont demandé et obtenu de l'Honorable Procureur Général l'envoi de ce crucifix qui allait être béni par l'Evêque auxiliaire.

Après avoir remercié les Voyageurs catholiques de cette démarche et Mgr l'Evêque d'avoir bien voulu se rendre à l'invitation du Sheriff en venant présider cette cérémonie, Me Chabot a tenu à rappeler la signification du crucifix dans la salle d'audience d'un Palais de Justice. Il a déploré la malheureuse tendance de nos populations à s'éloigner du sentiment de l'honneur et de la justice.

Il semble que la génération actuelle n'a pas conservé les belles qualités de franchise et d'intégrité de nos ancêtres. Autrefois, on se fait presque uniquement à la parole donnée dans les marchés, cependant qu'aujourd'hui, pour la moindre petite transaction, il semble nécessaire de recourir aux écrits ou aux témoins, tant on semble se soucier peu de la fidélité à la parole donnée. Il est grand temps de réagir et en terminant, Me Chabot souhaite que la présence du crucifix rappelle sans cesse aux justiciables et à ceux qui viennent témoigner devant nos cours de justice, l'importance et la gravité du serment, par voie de conséquence, l'injustice brutale du parjure.

Il invita ensuite Son Excellence Mgr Desmarais à adresser la parole avant de procéder à la bénédiction de ce crucifix.

Son Excellence débuta par de bonnes paroles à l'égard de l'avocat de la Couronne, en ce qui il reconstruit un homme d'une sagesse "de juge" et qu'il félicite de sa brillante allocation.

Mgr Desmarais a ensuite des mots de remerciements pour l'invitation qu'on lui a faite de venir bénir ce crucifix; il espère que "le signe de la Croix" toujours présent devant les témoins, incitera ceux-ci à dire toute la vérité rien que la vérité. Le Christ dit-il, est le modèle par excellence de toutes les classes, mais restreignant ces applications à l'encontre du Palais de Justice, Mgr l'auxiliaire désigna le Christ, comme le modèle des condamnés, des avocats, des juges.

"Des accusés, des condamnés, dit-il, car quel homme plus que lui,

(Suite en page 8)

NATHALIE CARR ENTRE AU COUVENT

Nous apprenons officiellement que Mlle Nathalie Carr, la riche héritière de Clinton Conn, est entrée définitivement au couvent des RR. SS. de la Présentation de Marie, de St-Hyacinthe.

La jeune fille a pris le voile avec la permission de ses parents cette fois-ci. On se souvient que l'an dernier les parents de Mlle Carr s'objectèrent à son entrée en religion, ceux-ci étant protestants. La jeune fille fut baptisée à St-Hyacinthe l'été dernier. A cette circonstance toute la presse canadienne avait fait grand bruit sur cette affaire de même que la presse américaine qui commentait de très diverses façons la disparition de la jeune Nathalie. Retrouvée ici elle était retournée chez elle. Elle avait fait ses études de français au couvent de cette ville où elle vient de faire son entrée.

Coupon valable seulement du 17 fév. au 3 mars

COLONNES FÉMININES

NEIGE

Une blancheur céleste envahit notre globe, Neige, cristal venu de l'éther infini, Télégrammes jetés dont le sens se dérobe, Duvet tombés sur nous des angéliques nids;

Neige, tu te répands sur le front de la terre, Pressant un froid badeau parsemé de fleurs; Neige, quand brilleront les printemps éphémères, Ce front se dressera, tu seras ses sœurs.

Le ruisseau cueillera tes ramassis de perles, Et tu te mêleras aux murmures des bois; Et vers les océans où la vague déferle, Neige, tu gonfleras l'universelle voix.

C'est que le monde est fait de multiples parcelles Et que tout être aussi roule vers ses destins: Neige, soumettons-nous à nos lois éternelles, Pour vaincre le néant et chanter les matins !

Extrait d'Au Fil de l'Heure,
par Louis-Joseph DOUCET

COURRIER DE BIANCA

Q.—J'ai un ami sérieux depuis déjà quelque temps il est même question de fiançailles, seulement ce qui m'ennuie c'est qu'il voyage, et mes amies me rapportent toutes sortes de choses désagréables sur son compte. Je ne crois pas qu'il soit aussi méchant que veulent me le faire croire ces personnes et je me demande ce que je dois faire ? **Amoureuse triste**

R.—Il ne faut pas vous occuper des cancans de vos amies, elles sont probablement dépourvues d'amis et sont jalouses de vous. Si ce jeune homme semble vous aimer je ne vois pas pourquoi il vous estimerait moins à l'étranger que chez vous. Tout de même ne vous aveuglez pas, il peut y avoir un peu de vrai dans ce que disent vos amies, à vous de vous mettre en garde contre la duperie d'un homme, mais ne le faites pas sans être convaincue que vous avez raison, car vous pourriez perdre de cette façon votre avenir. Il est vrai qu'il n'est pas très agréable d'avoir un mari qui est souvent absent, mais cela n'est pas une raison pour ne pas être heureuse, et je ne vois pas pourquoi si vous le connaissez pour un honnête homme, vous vous occupez de la langue des autres, soyez plus courageuse et ne prenez pas garde des envieux.

Bianca

QUELQUES CONSEILS SUR L'HYGIENE ET LA BEAUTE

Je ne médis pas des poudres, des pâtes, des crèmes et autres produits qui repèrent des ans... Mais je prétends que le médecin a son mot à dire dans la question et qu'à côté d'estimables parfumeries, il est bon de placer des conseils d'hygiène qui sont comme le traitement préventif de cette maladie, la vieillesse, dont la maturité est la première phase.

Mesdames, si vous voulez rester jeunes longtemps, en même temps que les soins spéciaux apportés à votre peau, suivez les conseils suivants:

L'alimentation d'abord. Ne mangez que des aliments de première fraîcheur. Évitez les toxiques. N'oubliez pas que l'auto-intoxication quotidienne et d'origine alimentaire est une des causes de baisse de la vitalité. Par conséquent, pas de constipation, celle-ci réalise cet empoisonnement journalier.

Par le système de l'alimentation aussi peu toxique que possible, vous ménagerez votre

FROID SIBERIEN

Après avoir commenté la clémence du vieux Bonhomme Hiver au printemps dernier, il est très difficile de lui rendre hommage cette année, car il a été certainement des plus cruels dans l'univers entier. On dirait qu'il a fait complot avec tous les éléments pour faire souffrir l'humanité de différentes manières.

La neige déborde dans presque tout le pays, le froid est d'une intensité inconnue, jusqu'à de notre jeune génération, la maladie ravage partout, les accidents se succèdent, et le pauvre comme d'habitude souffre plus que tout autre.

Il y a malgré tout cela des incidents qui font sourire, les nez gelés ne se comptent plus, et chacun, sur la rue, examine son voisin, prêt à le secourir par une bonne balle de neige, si l'on voit le moindre signe de gelure. Heureusement que les dames ne sont plus aux temps des nez poudrés blancs, car nombre d'entre nous se seraient vu assaillir par un monsieur bien pensant, pour nous froter le visage disant nez gelé, à notre grand désarroi.

Le retard des trains est maintenant chose normale, et chaque fois que j'en prends un je suis convaincue d'arriver au moins une heure ou deux en retard, on pourrait s'imaginer être en Russie, où les trains ne passent que quand ils le peuvent. C'est, heureusement assez intéressant d'être en retard, car dans le pullman, on vient à faire connaissance avec tous les passagers, qui au début s'ignoraient, et dont l'attente et l'inquiétude sont la cause d'un rapprochement entre eux. Quelques-uns nous racontent leurs parties de chasse, comme on ne s'y connaît pas, on écoute en silence, les cheveux droits sur la tête, parfois, et les yeux démesurément grands. D'autres pour nous encourager nous disent que l'on n'arrivera que le lendemain matin, le conducteur nous cache la raison du retard, car il craint l'énervement des dames et nous sentons planter sur nous un désastre, lorsqu'il ne s'agit que de la vapeur qui ne veut pas monter dans la locomotive. Enfin après des heures d'anxiété, passées sur un petit pont étroit, avec un joli précipice pour tableau, nous repartons, en route pour la destination. Pour regagner du temps l'ingénieur fait du soixante peut-être, et une dame se paye le "mal de mer" sur terre. Voilà les joies du voyage.

Heureusement que le soleil de février commence à nous donner des signes avant-coureurs du printemps et que les jours rallongent, sans cela nombre de nous seraient découragés de notre pays, mais n'oublions pas les petites tempêtes qui bientôt viendront faire des leurs, pour nous faire encore mieux espérer le printemps et ses douceurs.

Bianca

St-Hyacinthe le 12 février 1934.

foie et vos reins, c'est-à-dire aussi votre cœur. Or, pour rester jeunes, il faut que ces trois organes-là soient en bon état. Aidez-les par la vertu de l'action musculaire. Faites du sport.

Ce n'est pas le tout de manger des aliments sains. Il y a la manière. Mangez lentement et mâchez à fond. On ne digère pas sans observer "à la lettre" ces deux conditions. Or, on ne vit pas de ce qu'on mange, mais de ce qu'on digère. De plus, ce qui n'est pas digéré (les gros morceaux mal mâchés) devient une cause d'intoxication et alors... (voir plus haut).

La peau élimine. C'est le véhicule du rein, comme on dit. Usez largement des frictions au gant de crin.

Dormez beaucoup. Ninon de Lenclos disait qu'elle devait sa jeunesse prolongée à ce qu'elle avait été toute sa vie une grande dormeuse.

Apprenez à respirer. Faites chaque jour des repas d'air, c'est-à-dire quelques grandes inspirations destinées à aérer les sommets de l'arbre pulmonaire. Le chant est un des meilleurs exercices, un vrai sport, pour la femme qui a toujours une tendance à être une insuffisante respiratoire.

—Depuis si longtemps que votre appartement est six mille dollars, votre propriétaire va le remettre à neuf.

—Ah ! le charmant homme...

—Oui, à neuf... mille dollars.

LA FEMME

"L'homme ne fait rien sans la femme; qu'il l'aime ou non, la désiré ou la subisse, il est toujours conduit sur le chemin tracé par sa compagne. Lentement, sans heurt, elle le guide vers la réussite ou le pousse à l'abîme. Elle est bonne ou mauvaise, personnelle ou dévouée; elle domine, que ce soit par son sourire ou par ses exigences. Nous en avons une matérielle et plus certaine chaque jour. Tout dans la vie contribue à l'agrément de la femme: le cadre des endroits élégants, la lumière, les fleurs, les orchestres, tout ce que négligerait parfaitement l'homme. Le commerce lui-même serait mort si l'on en supprimait tout ce qui sert de luxe, la beauté: donc la femme."

MODE PRINTANIÈRE

Nous lisons dans un grand magazine de Mode Américain que les tissus pour le printemps seront plutôt pesants et tissés peu serrés. Il y aura beaucoup de patrons à carreaux de toutes les dimensions dans tous les tons de pastels. Les costumes tailleurs feront fureur.

Nous trouvons aussi beaucoup d'imprimés tout comme par les années passées mais les dessins seront de plus grandes dimensions. Les modèles seront, toutes les fleurs printanières, l'on voit beaucoup de dessins de tulipes et de narcisses à Paris.

Les tweeds primeront et seront dans des teintes de grège et de brun et naturelle, il y en aura de différentes épaisseurs.

La plus grande nouveauté sera l'alpaca, pour les robes et les ensembles avec une touche de rouge vif. Toutes les soies seront employées, telles que la soie cordée, aussi il y aura comme d'habitude le crêpe. Le velour sera employé comme cape pour le soir et pour les souliers. Le taffeta se portera pour le soir surtout en noir, il y aura comme l'an passé l'organza, et la marquissette de fantaisie.

Parlons des chapeaux: il n'a jamais eu dans l'histoire du chapeau autant de différents modèles. Les chapeaux représentent toute l'histoire universelle à partir de Napoléon, Henri VIII, Anne Boleyn, un autre est de genre russe, un suivant est hollandais, jusqu'au bonnet de la Salvation Army qui est à la page. A vous mesdames et demoiselles de choisir celui qui va le mieux à votre physiognomie.

RECETTES DE CUISINE

Un excellent potage. — Râpez quelques pommes de terre: jetez cette purée crue dans du bouillon très chaud et remuez vite; laissez cuire dix minutes; vous aurez un potage qui vous donnera l'illusion absolue du tapioca et qui sera lui aussi, très nourrissant.

Omelette économique. — Délayez de la farine dans un peu de lait; ajoutez, suivant

ACTION combinée

CATAPLASME-VAPEUR

... Voilà ce qu'il vous faut pour combattre un RHUME

QUAND vous avez un rhume, vous cherchez un traitement qui attaque directement la source du mal ! Pour cela, employez le Vicks VapoRub, le traitement externe si répandu aujourd'hui et qui agit à la fois comme un cataplasme et par ses vapeurs. Grâce au VapoRub, vous évitez les risques de l'absorption constante de drogues.

Stimulation—Inhalation

Avant de vous mettre au lit, frictionnez-vous la gorge et la poitrine: le VapoRub agit toute la nuit pour faire disparaître le rhume. Il "extirpe" le mal à travers la peau. En même temps, ses douces vapeurs médicamenteuses sont aspirées directement dans les voies respiratoires irritées.

EN USAGE DANS PLUS DE 70 PAYS.



VICKS VAPORUB

Marie-Jose

Le nombre de personnes, un ou deux œufs; battez le tout ensemble et faites cuire à feu doux et des deux côtés. Cette omelette est très nourrissante.

Pudding au pain. — Les restes de pain peuvent donner l'excellent gâteau suivant: Broyez les croûtes de pain de reste, imbitez-les de lait sucré bouillant et ajoutez des raisins. Quand tout est bien ramolli, pétrissez bien en ajoutant un jaune d'œuf, pour obtenir une pâte bien homogène. Mettez ce gâteau dans un plat beurré allant au four, et cuisez avec feu dessus et feu dessous. Retirez lorsque le gâteau est bien doré partout.

Gâteau de famille excellent, peu compliqué et, certes économique.

Les croquettes de riz. — Une tasse de riz, une pinte de lait, un morceau de beurre frais, du sucre, du zeste de citron, deux jaunes d'œufs, chapelure, friture, sucre en poudre.

Faites crever le riz dans du lait, en ajoutant du beurre frais, du sucre, du zeste de citron; mouillez avec du lait bouillant. Après cuisson, liez avec un ou deux jaunes d'œufs; coupez la pâte et arrondissez-la en petits cylindres. Roulez dans la chapelure ou de la farine, trempez dans des œufs battus, à nouveau dans la chapelure ou la farine, et faites frire. Pour servir, saupoudrez de sucre en poudre. Vous pouvez employer, pour faire des croquettes, un reste de riz au lait que vous travaillez en y ajoutant du beurre cuit, de la même façon.

THEATRE CORONA, No. 173,096
THEATRE CORONA, No. 173,174
THEATRE CORONA, No. 173,227
THEATRE CORONA, No. 173,279
THEATRE CORONA, No. 173,356

GUIDE Populaire

"SINGERCRAFT"

50c

Co petit appareil très simple sert à Faire des Carpettes

On l'adapte à n'importe quelle MACHINE A COUDRE

N'importe qui peut, de cette façon, faire des carpettes luxueuses facilement et rapidement. Il suffit d'avoir de vieux bas, des chiffons, de la laine neuve ou usagée. Aussi des garnitures élégantes et originales pour les robes, ou les housses et rideaux, des monogrammes de serviettes, et toutes sortes d'articles utiles.

Lames Extension 25c

Servez-vous, avec le Guide Singercraft No. 2, des lames spéciales pour les grandes franges et les garnitures-modes.

Assistez à une démonstration pratique du Singercraft Faites-en l'essai vous-même.

SINGER SEWING MACHINE CO. INCORPORATED

61a St-François, St-Hyacinthe

—Dans la concurrence internationale pour les marchés, jusqu'aux arachides (pistaches de terre) sont classées et triées.

Feuilleton du "Clairon"

MARIAGE D'ARGENT

Par Jacques GRANDCHAMP

No. 12 (Suite)

—Merci, en ce cas je remonte dans ma chambre.

Elle était déjà sur la première marche de l'escalier: d'une voix un peu étranglée, cette fois, il la rappela, et l'enveloppant de ce regard profond, si pénétrant, il murmura, hésitant:

—Patricia... tout à l'heure vous avez tendu la main à mes serviteurs... moi, le maître, serai-je moins favorisé qu'eux?

—Qu'y puis-je? répondit-elle sèchement.

Et elle reprit sa course interrompue. Arrivée sur le palier du premier étage, elle se ravisa, et descendant quatre à quatre, frappa du poing à la porte du cabinet de travail, puis, entrant:

—Bonsoir, Albert, dit-elle en lui offrant ses doigts.

—Inutile! c'est vous qui aviez raison! dit l'industriel, sans lever la tête de dessus ses papiers.

Mortifiée, elle sortit très vite. Une fois dans sa chambre, elle vérifia soigneusement la fermeture des portes dont elle tira les verrous de cuivre doré, légers mais solides, puis elle se tint, pensive, debout, devant la fenêtre. Le calme et le silence régnaient dans la campagne verte, et la grande maison, elle-même, semblait s'assoupir. Au dehors, la lune éclairait le ciel de velours sombre. Une brise douce faisait agiter la cime des peupliers et des ormes. Tout était repos bienfaisant, indicible paix dans la nature, seule, deux coeurs demeuraient chargés d'orage...

XV

Sur la lourde table d'acajou massif, une à une s'éparpillaient les lettres: commandes, factures, avec de

passait allait grandir, jeta le Lorain, pondéré et froid, vers ce chef-d'œuvre de grâce et de beauté qu'était la jeune fille. Pourquoi? Comment? raisonnait-il, cet élan qui paraissait incompréhensible lorsqu'on le juge avec le recul du temps et de l'expérience, et qui transforme les gens en fous, les timides en audacieux, à moins que ce ne soit tout le contraire!

Albert Maurer devait, aux circonstances que l'on sait, la réalisation de son rêve le plus cher.

Combien de fois, depuis qu'il connaissait Patricia, avait-il songé à ce soir bienheureux où il amènerait en reine dans sa chère maison la radieuse épouse! Avec quelle ferveur il avait évoqué l'ivresse délicieuse de ces premières heures de réunion, à cet instant où elle se donnerait à lui, où elle le prendrait comme un précieux trésor longtemps convoité. Il savait par cœur les mots bénis, tant de fois répétés en secret... il cherchait, à l'avance, par quelle divinité elle les accueillerait... Une joie divine les inonderait tous deux.

"Stupide maladroite!"

Le poing fermé d'Albert s'abattait durement sur une lettre étalée devant lui. La pauvre innocente n'avait rien à voir avec l'épithète que l'industriel s'adressait à lui-même, car il avait parcouru ces lignes sans les lire, et il eût été bien en peine de dire ce qu'elle contenait, mais il venait, en une nette et brève analyse des événements de la journée, de ressusciter le drame rapide dont Patricia et lui restaient les tristes héros, et, avec véhémence, il condamnait sa politique exempte de diplomatie.

Il essaya de se convaincre qu'il avait manqué de patience. Peut-être eût-il suffi de savoir temporiser! Mais cette idée écartée, le fait précis subsistait, et s'enfonça comme un clou dans son cerveau: à quoi eût servi d'attendre, Patricia en aimait un autre!

Elle en aimait un autre... lequel? Avec quelle rancune elle lui avait dit:

—Vous le connaissez, vous savez son nom!"

Albert pensa, désespéré: "Je préfère ignorer! Je ne chercherais pas à deviner qui est cet inconnu!"

Où il lui valait mieux ne pas savoir. Le doute serait moins odieux que l'inexorable vérité.

Puis illogisme humain, il murmura aussitôt:

"Qui est-ce? L'un de ses proches? Un officier du régiment de son père ou d'une garnison voisine? Si je le découvrais, j'irais lui mettre une balle dans la tempe!"

Cette idée d'une vengeance indigne de lui ne fit que l'effleurer; il songea de nouveau à Patricia.

Son but n'était-il pas atteint?

Ne possédait-il pas ce soir sous son toit la créature adorée, si passionnément souhaitée? Ironie des choses et du destin!

Au surplus, pourquoi n'allait-il pas vers elle? Tenter une explication loyale ou faire acte d'autorité? La prier, la supplier avec tant d'amour et de désolation, qu'elle cèderait enfin, ou bien la réduire par la force?

Mais il la revoyait, avec ce dédain insultant, cette froide cruauté, lorsqu'elle l'avait cravaché de ce seul mot: "Manant!"

Ah! il la détestait maintenant! Tout son être souffrait à en crier! Mourir de la blessure du cœur, blessure plus cuisante encore de la mort-propre, souvenir de l'injure imméritée, envie de broyer cet être frère qui lui résistait, ou de le serrer sur sa poitrine avec toute la tendresse qu'il lui avait vouée. Albert ressentait, durant cet instant, l'énervante torture de l'homme qui a aimé sans être aimé.

Puis, toute cette rage froide, concentrée, tout cet espoir déçu, toute la honte de l'individu cabré sous l'offense, se fondirent en une immense détresse. Sa tête se pencha sur ses bras repliés, et il se mit à sangloter sourdement, follement...

Là-haut, sous les verrous qu'il avait elle-même tirés, la prisonnière volontaire pleurait aussi avec la même désespérance...

XVI

—Patricia, vous vous tiendrez prête pour trois heures cet après-midi. Je viendrai vous chercher pour vous conduire à l'usine.

—A l'usine? pour quoi faire, cela ne m'intéresse pas!

—Mais il me plaît à moi de vous voir. C'est convenu, n'est-ce pas?

—Puisque vous l'exigez.

La jeune femme, depuis huit jours qu'elle était à Chalançay, commençait à s'adapter au caractère de son mari. Au premier temps: elle discutait l'ordre donné; au second temps: elle obéissait, mais, s'étant très vite rendu compte qu'il ne devait pas faire bon de dérober à son autorité. Inconsciente de l'injustice avec laquelle elle le traitait, elle racontait son erreur par une soumission assez méritoire, car elle n'avait point envisagé la vie conjugale sous cet angle. Elle ne se reconnaissait pas coupable envers Albert, mais elle le croyait encore avoir le droit de juger sévèrement celui qui avait su montrer le maître et dont elle eût pu si aisément faire son esclave!

Ses yeux ne s'étaient pas dessillés, et il est juste d'ajouter qu'Albert n'avait plus rien fait pour plaider sa propre cause. Les deux époux restaient donc sur leurs positions respectives, et toujours sur le pied de guerre. Heureusement pour elle, Patricia ignorait l'ennui, ce ver rongeur qui ruine le cœur et l'esprit de tant de femmes. Elle n'était jamais désemparée, même au sein de cette existence plutôt bizarre qui était sienné dans la demeure de son mari. Elle s'était installée à Chalançay, un peu comme on le fait dans un hôtel où l'on va passer quelques jours seulement. Elle ne prévoyait guère un enracinement définitif. Et si parfois, le sentiment de l'étrangeté de sa situation l'angoissait, si elle ne pouvait s'empêcher de penser aux moments d'ivresse qui eussent dû remplir cette lune de miel, et dont l'absence lui laissait tant de loirs, du moins cherchait-elle à s'occuper de son milieu. Elle brodait, lisait, faisait d'interminables stations dans le beau parc, projetant

de pêcher à la ligne au bord de la rivière et de canoter si Albert l'autorisait.

Ce matin-là, avant le déjeuner, supposant son mari sorti, elle s'était mise au piano pour chanter, mais elle avait dû s'interrompre brusquement en voyant reflétée dans la glace placée devant elle, l'image de celui qu'elle n'attendait pas. Rentré sans bruit, immobilisé sur le seuil de la porte, il l'écoutait silencieusement, le visage et crispé, tellement ravagé, qu'elle se tut sans terminer la phrase commencée.

Très vite, il reprit possession de lui-même, à ce point qu'elle crut avoir rêvé. Rien ne subsistait de son trouble lorsqu'il lui avait intimé cet ordre d'avoir à l'accompagner à l'usine.

—Vous veillerez à revêtir une toilette extrêmement simple, ajouta-t-il, il faut éviter de blesser les ouvriers et les ouvrières par l'étalage d'un luxe déplacé.

Tout ce que je possède est simple, répartit-elle, un peu vexée que son mari crût devoir lui recommander une faute de goût qu'elle n'eût pas commise.

Mais, en réalité, il la connaissait à peine, et elle n'avait rien fait pour qu'il l'approuvât davantage; aussi, était-il bien excusable de s'inquiéter de détails qui, en apparence insignifiants, pouvaient avoir une importance et une gravité qu'elle ne soupçonnait pas.

A l'heure convenue, la jeune femme, sous les armes, attendait son mari dans le parc. Elle avait mis une robe de toile de soie blanche, serrée aux hanches par une étroite ceinture de daim, ornée seulement d'un col et d'un jabot finement plissés. Un souple panama l'abritait du soleil déjà ardent.

La voiture dont Albert se servait pour ses allées et venues à l'usine, était une conduite intérieure à quatre places qu'il pilotait lui-même. En s'asseyant à côté de lui, Patricia dit aimablement:

—J'aimerais beaucoup à conduire, me l'apprendrez-vous?

—Je n'en ai pas le temps. Hilary vous donnera des leçons si vous y tenez.

Elle se tint, puis, essayant de nouveaux traits de conversation:

—Monterons-nous à cheval ensemble?

—Non, certes! Actuellement, je sors lorsque vous dormez encore.

—Mais je puis être matinale! A Saint-Germain, mon père m'emmenait parfois dès six heures l'été.

—Saint-Germain, c'est le passé. A Chalançay, l'existence est autre, surtout celle que vous avez choisie et que vous m'imposez! conclut Albert, rudement.

La vérité qu'il exprimait avec cette âpreté, était trop évidente pour qu'elle s'y déroûtât. Elle n'était pas plus de rompre les chiens.

D'ailleurs, on entrain dans Mazécourt. Le village de cinq cents habitants était éloigné seulement d'un kilomètre et demi de la cité ouvrière, qui, elle, comprenait douze cents artisans, hommes et femmes. En partie détruits par les bombardements de 1917 et 1918, les bâtiments avaient été presque entièrement remaniés et reconstruits. Des maisonnettes gaies, au crépi d'un blanc laiteux, aux volets verts, possédaient chacune leur pergola le long de laquelle grimpaient des vigneux de toutes nuances, leur jardin d'agrément et leur potager.

Ce sont vos ouvriers que vous logez ainsi? demanda Patricia, étonnée.

—Oui. Chaque ménage a son toit particulier.

—Eh bien, je ne les plains pas!

—Vous trouvez que c'est trop?

—Oh! non. Je pensais simplement que je me contenterais d'un tel gîte.

Albert sourit d'un air sceptique. Après avoir traversé la longue rue bordée de riants cottages, la voiture s'engagea dans la vaste cour autour de laquelle s'alignaient les divers bâtiments de la fonderie, et ceux d'une brasserie plus récemment installée.

Aussitôt, le concierge sonna la cloche. Une sirène déchira l'air, et, de toutes parts, accourut une foule grouillante: hommes en costume bleu, aux visages et aux mains noircis,

femmes en cheveux et en sarraus de toile grise.

—Moi! Dieu! que se passe-t-il? s'écria Patricia, effrayée.

—Rien que de très naturel. Ces braves gens vous attendaient et je vais, officiellement, vous présenter à eux.

Un contremaître âgé, cheveux blancs, moustache de neige retombant à la gauloise, affligé d'une légère claudication, s'avança aussi vite qu'il put, et, les doigts tremblants, dépliant un grand papier, commença son discours.

Au milieu de son bredouillement confus, Patricia crut comprendre qu'il était le doyen des ouvriers, que l'on avait fait l'an passé ses noces d'or d'entrée à l'usine, et que, choisis par tous pour exprimer la joie de ses camarades "de voir le patron leur amener une noble et belle épouse", il lui souhaitait la bienvenue et lui promettait d'avoir pour elle autant de vénération et de dévouement qu'il en avait eu "pour la maman de M. Albert".

De plus en plus troublé, le bon vieux, à ces mots, perdit le fil de son discours, se trompa de page, et ne trouvant plus la péroraison, allait rester tout interdit, lorsque Patricia, au grand soulagement des assistants, sauva la situation. Emue, elle aussi, elle approcha son joli visage de la figure parcheminée du contremaître, disant avec bonté:

—Je suis très touchée de vos paroles, mon ami, très sensible à ce que vos camarades me font traduire par votre voix, embrassez-moi.

Et ses lèvres fraîches se posèrent sur la joue ridée.

Des bravos, des vivats enthousiastes accueillirent ce geste spontané qui lui ouvrit d'emblée le chemin du cœur des travailleurs.

(A suivre)

—Plusieurs spécimens de mouches perlides ont été recueillis par les entomologistes du Manitoba dans l'Ouest du Canada.

NOTES LOCALES

A L'EXPOSITION DE CETTE ANNÉE

Le secrétaire de la Société d'Agriculture du comté de Saint-Hyacinthe vient de recevoir le programme qui est soumis aux Sociétés d'agriculture de cette province par le Service de l'Economie Rurale. Ce programme est pour les expositions qui seront tenues dans Québec au cours de 1934. Il a été adopté dans toutes ses lignes par notre Société d'Agriculture et sa région, dans cette section des objets fabriqués à la maison devront exposés les suivants:

Une pièce de flanelle pour habit d'homme, pure laine domestique; une couverture de cheval, pure laine domestique; un paletot et une casquette, pour garçonnnet de 7 à 10 ans, en tissu domestique de laine du pays; une robe de chambre, pour femme, en flanelle domestique; tapis d'escalier, fait de catalogue; tapis crochété, de guenilles, scène canadienne originale ou copie de tableaux; couverture de fantaisie tricotée, genre Afghan ou autre, en laine domestique, de couleurs variées, faite au crochet ou aiguille (broché); un écheveau de laine blanche pour tricot; petit centre, rond ou oval, de 6 à 8 pouces de diamètre, de broderie blanche; sacoché à petit point, point de tapisserie; trois serviettes de toile, lin sur lin, tissage simple, rayures vert pâle; une couverte de voiture; une paire de bas, en laine domestique, tricot à la main; une paire de gants, en laine domestique, tricot à la main; une paire de mitaines, en laine domestique, tricot à la main; sous-vêtement, tricot de laine domestique; un écheveau de fil de lin; un échantillon de filasse; deux serviettes de toilette, en lin domestique; couvre-pieds tissé; un tapis tressé; un spécimen de broderie blanche, broderie au Richelieu; un spécimen de broderie de couleur; un coussin de laine, tricoté à la broche ou au crochet; un pain domestique, brun; une livre de beurre; un gâteau au chocolat; six spécimens de petits biscuits secs, au gingembre; un spécimen de muffins, au son; nougats au miel, ou sucre d'érable à la crème; une bouteille de vin de cerises; un bocal, d'une chopine, de conserve de viande, du veau; un bocal, d'une chopine, de conserves de légumes, des tomates; un bocal de conserve de fruits, des framboises; un bocal de confiture aux gadelles; un bocal de gelée aux groseilles; un bocal de miel coulé; un gâteau au miel; un morceau de savon cuite; une gerbe de fleurs de parterre; un bouquet de table.

Section animale. — Pour ce qui est de la section animale, il est entendu qu'aucun exhibit ne sera admis aux concours sans avoir un certificat de généalogie (enregistrement) en règle. Ce règlement est de rigueur.

RÉCEPTION INTIME

Samedi soir dernier M. et Mme Ovide Thérèse, du village Laprovidence, recevaient un groupe de parents et d'amis. Durant toute la soirée les invités se sont amusés avec entrain. Il y eut dans, chansons et musique. Ce n'est qu'à une heure avancée qu'on se sépara, en emportant un souvenir très agréable.

Parmi les personnes présentes on remarquait: MM. et Mmes Ovide Thérèse, V. Desmarais, A. St-Roch, L. St-Amand, Alph. St-Amand, E. St-Amand, W. Fournier, O. Desmarais, E. Robitaille, A. Gauthier, J. Jacques, O. Jacques, L. Cadorette, L. Graveline, H. Graveline, F. Brodeur, L. Brodeur, H. Archambault, Mme Vve G. Thérèse, Mme J. B. Ledoux, Mmes Laurette Thérèse, Yvette Ledoux, Jeannette Ledoux, Jeannette St-Roch, Jeannette Desmarais, Rosa Laliberté, Stella Desmarais, Annette Desmarais, Fernande Dragon, Gilberte Archambault, MM. Paul Lassé, Norbert Archambault, Jean Bellegarde, Jules Chagnon, Gaston, Guy et Marcel St-Roch, Jean-Élie Dupré, Conrad Benoit, Henri Dupré, Ernest Laplante, Gaston Lemoine, Romuald Robidoux, Armand Cantin, Roland, Robert et Rogation Desmarais, Paul-Émile Robitaille, Jean-Claude Brodeur, Jean-Guy Brodeur, etc.

LES PERMIS DE CONSTRUCTION EN 1934

Au cours de l'année qui vient de se terminer la Cité de Saint-Hyacinthe a accordé 68 permis de construction, pour une valeur totale de 183,765.00 dont \$35,605 pour bâtisses neuves et \$48,160.00 pour améliorations diverses et altérations. Voici les détails d'un rapport intéressant préparé à ce sujet par l'ingénieur de la cité, M. Jean Bouchard:

Bâtisses neuves

Arthur Maurice, manufacture, rue Bourgeois, \$3000.00; Stan. Laflèche, logement, rue Têtu, \$2,800.00; Mlle Demers, garage, rue Rosalie, \$5.00; Ludg. St-Amand, garage, rue Delorme, \$125.00; Mme C. Gosselin, hangar, rue Ste-Marie, \$80.00; Ant. Vincelle, garage, rue St-Joseph, \$50.00; Mlle Larivière, garage, rue Desaulles, \$175.00; Omer Belgarde, garage, rue Laframboise, \$400.00; Ant. Vincelle, logement, rue St-Joseph, \$4,000.00; Abbé St-Pierre, salle d'enseignement, rue Ste-Anne, \$3,600.00; Petrol Excel, réservoir, rue Ste-Hélène, \$100.00; Mastai Laplante, logement, rue St-François, \$500.00; Yamaska Garments, manufacture, rue Laframboise, \$12,000.00; François Ledoux, garage, rue St-Pascal, \$500.00; W. Marcoux, logement, rue Mondelet, \$3,500.00; Eugène Phaneuf, logement, Du Séminaire, \$1,500.00; Mlle S. Delisle, logement, rue Viger, \$3,600.00. — Soit un total de \$35,605.00.

Améliorations

J. A. Girard, rue St-Simon, \$50.00; Jos. Souard, rue Cascades, \$100.00; Alfred Yvon, rue St-Joseph, \$50.00; Omer Bonin, rue Morisson, \$325.00; Alb. Chevalier, logement, rue St-Hyacinthe, \$3,000.00; Jérémie Lussier, rue St-Pascal, \$150.00; Mlle E. Benoit, rue St-Pascal, \$125.00; Cyp. Amant, logement, rue Bourgeois, \$450.00; Arm. Guertin, rue St-Dominique, \$300.00; Geor. Labassé, cuisine, rue Laurier, \$300.00; Denis Hébert, rue Cascades, \$150.00; Dom. Cadorette, logement, rue St-Michel, \$500.00; Wilf. Brodeur, rue Cascades, \$45.00; Dr J. E. A. Daigle, rue Ste-Anne, \$250.00; P. Boissonault, rue St-Michel, \$500.00; P. E. Chagnon, logement, rue Concorde, \$150.00; A. Bourgeois, logement, rue Ste-Marie, \$800.00; Rap. Archambault, rue Cascades, \$60.00; Amédée Ferland, magasin, rue Laurier, \$75.00; Jos. Laflamme, rue Morisson, \$60.00; Jos. Bertrand, rue Laframboise, \$80.00; Goodyear Co., couverture, rue Laframboise, \$25,000.00; T. D. Bouchard, logement, rue Girouard, \$2,500.00; Jos. Surprenant, logement, rue Delorme, \$1,000.00; Dame Z. Blanchard, rue Cascades, \$100.00; T. Phénix, rue Girouard, \$150.00; Ant. Deslauriers, rue St-Simon, \$45.00; J. Tétrault, rue St-Joseph, \$300.00; Dame Am. Beland, rue Concorde, \$400.00; Benoit & Jetté, rue Mondor, \$1,200.00; Mlle E. Benoit, rue Ste-Marguerite, \$35.00; A. Champagne, rue Têtu, \$45.00; Joseph Ledoux, rue St-Michel, \$30.00; Wilf. Marcoux, logement, rue Delorme, \$1,500.00; J. Aimé, Donais, rue Viger, \$150.00; Ed. Harnois, rue Mondelet, \$25.00; A. Bourgeois, rue Morisson, \$150.00; Taxi Moderne, rue Mondor, \$65.00; L. Cormier, rue Girouard, \$75.00; A. Chevalier, rue St-François, \$400.00; J. A. Vaillancourt, rue St-Michel, \$100.00; Saul Mongeau, logement, rue St-Michel, \$100.00; Simon Bédard, rue Viger, \$125.00; Saul Mongeau, logement, rue St-Louis, \$200.00; Saul Mongeau, logement, rue St-Pascal, \$200.00; Albert Chenette, logement, rue St-Pascal, \$500.00; Emile Cadieux, rue Morin, \$100.00; La Cie de Thé, St-Simon, logement, \$2,500.00; Toile Gauthier, manufacture, rue Laframboise, \$900.00; Mlle Cadorette, rue Concorde, \$45.00; F. X. Boulay, logement, rue Girouard, \$2,700.00. — Soit un total de \$48,160.00, ou un grand total de \$83,765.00.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

A l'occasion du 21e anniversaire de naissance de Mlle Cécile Simonneau, de la rue Concorde; un groupe de parents et amis se réunissaient chez M. et Mme Jeffry Simonneau, père et mère de l'héroïne de la fête, pour lui témoigner leur considération et lui présenter leurs meilleurs vœux de bonheur.

Il y eut lecture et présentation d'une adresse et de magnifiques cadeaux. Un succulent goûter fut servi durant la soirée qui vit danser, musique et chants s'entre-mêler harmonieusement jusqu'à une heure tardive où tous se séparèrent enchantés de cette veillée inoubliable.

Outre Mlle Cécile Simonneau et ses père et mère, M. et Mme Jeffry Simonneau, on remarquait: Mmes Loria et Simonne, MM. Gérard et Maurice Simonneau, sœurs et frères de Mlle C. Simonneau; M. et Mme Esthel Leblanc; Mlle Liliane, Berthe, Alice Gauthier, Rolande, Lorette Martel, Adrienne, Marie-Anne Beaunoyer, Irène Paquet, Jeanne Lapierre, Mme Languegrand, Mlle Lucienne Lussier, Lucienne Harnois, Berthe, Albertine Desjardins, Aldéa Lafond, Yvette Amyot, Germaine Desgrés, Laura Trépanier, Gaétane Bédard, Juliette Gosselin, Ida Toutant, Jeanne Lahaie, Henriette Frappier.

AD MULTOS ANNOS !

RÉSOLUTION DE REMERCIEMENTS

Nous donnons ci-après le texte de la résolution de remerciements adoptée lors de la bénédiction du crucifix par Mgr J. A. Desmarais, lundi dernier, dans l'enceinte du Palais de Justice. Cette résolution s'adresse à l'hon. M. L. A. Taschereau, Premier-Ministre de cette province et Procureur-Général.

St-Hyacinthe, 12 fév. 1934.

"A la cérémonie de la bénédiction du crucifix, installé aujourd'hui même au Palais de Justice, à Saint-Hyacinthe, les soussignés ont résolu, sur proposition de Son Excellence Mgr J. A. Desmarais, Evêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, d'adresser des remerciements à l'honorable Procureur Général, pour avoir bien voulu faire parvenir au Shérif du district un magnifique crucifix devant être installé dans la salle d'audience, pour rappeler aux justiciables, et particulièrement aux témoins qui ont à déposer devant les cours de justice, l'importance et la considération qu'ils doivent attacher au serment.

(Signé) Joseph Aldée Desmarais, Evêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe. J. A. Métayer, Magistrat de district. J. B. Nadeau, Chan. Curé de la Cathédrale. "Napoleon Delorme, Chancelier, chapelain de la prison. "Jean-Baptiste Bousquet, avocat. "Gaétan Sylvestre, avocat. "Ph. Pothier, avocat. "Victor Chabot, avocat. "A. Delage, protonotaire. "Jos. L. Cormier, shérif.

L'ASSOCIATION DES PÊCHEURS DU YAMASKA

Le concours de pêche fut institué en 1929; et pour fins de comparaison nous donnons ci-bas les gagnants de chaque classe par année.

ACHIGAN. — 1929, L. Tourchot, 3.8 lbs; 1930, H. Cabana, 3.0; 1931, J. A. Vincent, 3.4; 1932, H. Cabana, 3.8; 1933, A. Languerand, 3.11.

DORE. — 1929, C. Desmarais, 4.9; 1930, E. Lemoine, 5.2; 1931, C. E. Guertin, 4.10; 1932, Vic. Hébert, 6.5; 1933, Paul Morin, 5.9.

MASKINONGE. — 1929, L. Houle, 10.0; 1930, A. Dubuc, 20.8; 1931, L. Castel, 13.4; 1932, J. A. R. Morin, 23.0; 1933, A. McCaughan, 9.0.

(Le premier chiffre indique livres, les autres les onces.)

A date M. Antoine Languerand a donc inscrit le plus gros achigan, 3.11; M. Victor Hébert le plus gros doré, 6.5 et M. J. A. R. Morin, le plus gros maskinongé soit 23 lbs. et pour être juste, que M. J. A. R. Morin a aussi inscrit en 1932 un autre maskinongé qui pèse 21 lbs.

Et maintenant voici le rapport préliminaire du concours de pêche pour l'année 1933:

Classe de l'achigan: Antoine Languerand, 3.11; Arthur Berthiaume, 3.6; J. H. Rainville, m. v. 3.2; Herménus Daudelin, 2.14; Jos. Montebault, 2.14; Herménus Daudelin, 2.12; Jos. Plouffe, 2.12; J. B. Gervais, 2.10; Robert M. Chagnon, 2.8; Victor Hébert, 2.4; Herménus Daudelin, 1.11.

Classe du Doré: Paul Morin, 5.9; Paul Morin, 5.4.

Classe du Maskinongé: Arthur McCaughan dit Berthiaume, 9.0; Herménus Daudelin, 4.12.

L'Association des Pêcheurs d'Yamaska compte aujourd'hui 135 membres et se propose d'augmenter ce nombre considérablement cette année.

L'année qui vient de se terminer a laissé dans la caisse de l'Association un surplus de \$77.55. On est aussi très heureux d'annoncer que les nouvelles cartes de membre sont arrivées et seront mises en vente très prochainement.

M. Eugène Girard est président de ce club pendant que M. Conrad Morin en est le secrétaire.

REMERCIEMENTS

Les familles Gaudette et Gladu remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, lors de la mort de Mme Alexandre Gaudette, soit par offrande de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles, visite à la maison, ou de quelque façon que ce soit.

UN HOMME SE GÊLE LES MAINS...

Un jeune homme, très avantageusement connu ici, M. Ernest Caron, employé à la Maison P. E. Gaucher, rue Cascades, se remet lentement d'un cruel accident qui lui est arrivé jeudi soir dernier, alors qu'il eut les deux mains gelées. S'en revenant de St-Pie en compagnie de M. Georges Durocher, sur le pont de glace de la rivière, l'automobile qui les transportait frappa un morceau de glace, en face de la Porte des Anciens Maires, sur le carré où M. Scotte, marchand de glace, fait la coupe et un pneu creva. On répara l'avarie, mais lorsqu'on voulut repartir, le froid avait figé le moteur et Caron dut se servir de la manivelle pour faire actionner le démarreur.

A un certain moment, il échappa la manivelle qui le frappa rudement en plein front, le malheureux perdit connaissance et son compagnon Durocher, partit au pas de course vers la maison la plus proche afin d'appeler un taxi.

Malheureusement, lorsque vint du secours, on constata que Caron avait les deux mains gelées. On sait d'ailleurs quel froid de loup se vivait jeudi dernier. Immédiatement conduit chez M. Durocher, les docteurs Morin et Benoit furent mandés en toute hâte et lui prodiguèrent les premiers soins. Il fut ensuite transporté chez lui.

Nous apprenons aujourd'hui, du Dr Hervé Gagnon qui a actuellement la victime sous ses soins, que l'état de M. Caron s'améliore sensiblement. On est maintenant assuré que l'amputation ne sera pas nécessaire, ce diagnostic a été donné à la suite d'une consultation des Drs Gagnon et Antonio Perrault. Toutefois on s'attend à ce que la convalescence soit longue et douloureuse.

CHEZ LES ARTISANS

Une intéressante cérémonie s'est déroulée dimanche après-midi, aux salles de la Philharmonie, alors qu'avait lieu une installation d'officiers des Artisans Canadiens-Français. Les succursales, St-Hyacinthe No. 3, et féminine Bernard, s'étaient réunies pour cette cérémonie que présidait M. L. H. Ledoux, organisateur-général de la Société pour le district.

La présidente de la succursale Bernard, Mme Amédée Lacroix et M. Wilfrid Pelletier, président de la succursale St-Hyacinthe, No. 3, furent investis du collier d'or, symbole de leurs importantes fonctions.

Ceux-ci remirent l'insigne spécial à chacun de leurs officiers et officières. Nous avions déjà le plaisir de fournir la liste de ces différents officiers, dans notre journal, il y a quelques semaines.

Après quelques paroles de remerciement, on passa au programme artistique de cet après-midi mutualiste.

La musique fut gracieusement fournie par l'orchestre Philharmonique sous la direction du prof. Jean Imbert.

Mlle Hélène Gemme, diseuse de talent, rendit deux spirituelles pièces, la première de Lafontaine: "Une jeune veuve" et la seconde: "C'est le vent". Mlle Hermine Fontaine, dont la renommée n'est plus à faire, déclama au grand plaisir de l'auditoire quelques pièces de son répertoire, elle fut ensuite suivie sur le plateau de Mlle Bernadette Ledoux qui chanta deux magnifiques pièces: "Le chant des cloches" et "Les trois gosses", elle était accompagnée au piano par M. Zéphirin Cordeau.

La troupe régulière de la Société Philharmonique interpréta ensuite une comédie déjà jouée dans cette salle: "Rosalie", bien que la distribution fut quelque peu changée l'interprétation fut bien réussie, on put applaudir dans cette comédie: Mlles Orphélie Gauthier dans le rôle de Rosalie, Michelle Normand dans Mme Bol, et M. Yves Bousquet dans M. Bol.

M. L. H. Ledoux donna lecture d'un message de M. Eugène Chartier, annoncé comme devant présider à cette installation, mais retenu à Ottawa par affaires. Il eut quelques mots de remerciement à l'assistance de même que M. Wilfrid Pelletier et la réunion se termina par une allocution de M. J. P. Jodoin secrétaire-trésorier de la succursale No. 3, qui avait agi comme maître de cérémonie durant l'exécution du programme.

REMERCIEMENTS

Mme Philippe Lassonde et ses enfants, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Philippe Lassonde, soit par offrande de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles, visite à la maison, ou de quelque façon que ce soit.

REMERCIEMENTS

Mme Philippe Lassonde et ses enfants, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Philippe Lassonde, soit par offrande de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles, visite à la maison, ou de quelque façon que ce soit.

REMERCIEMENTS

Mme Philippe Lassonde et ses enfants, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Philippe Lassonde, soit par offrande de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles, visite à la maison, ou de quelque façon que ce soit.

REMERCIEMENTS

Mme Philippe Lassonde et ses enfants, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Philippe Lassonde, soit par offrande de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles, visite à la maison, ou de quelque façon que ce soit.

PARTIE DE CARTES INTIME

Pour marquer l'inauguration d'une nouvelle maison, rue St-Joseph, Mme A. Vincelle, avait l'honneur d'inviter récemment, ses nombreuses amies pour une partie de cartes intime.

Les prix furent gagnés par: Mmes A. Fontaine; Zélie, A. Bourgeois, consolation; Mme J. C. Baraby, le prix de présence échoua à Mme Ls-V. Scotte.

Etaient présentes à cette soirée: Mmes: J. Vincelle, E. O. Picard, Joseph Belanger, Lucien Larivière, W. Céré, J. B. Durocher, L. Chagnon, A. Bourgeois, J. C. Baraby, A. Beaudry, J. P. Goudreau, A. Beaugrand, Art. Fontaine, Ls-V. Scotte, Gaston Chabot, Antonio Vincelle; Mlle A. Lambert.

EN COUR DU MAGISTRAT

Un grand nombre de condamnations ont été imposées par l'hon. Juge J. Alphonse Métayer, de Québec, siégeant ici en Cour du Magistrat, lundi et mardi de cette semaine.

Pour avoir commis un vol avec effraction dans la bijouterie de M. Alfred Courtois, d'Acton Vale, pour une valeur de \$200.00, et dans le restaurant de Mme Stanislas Milhot, du même endroit, Christian Tremblay fut condamné à six mois de détention à la prison commune. Son compagnon, Ephrem Dubreuil, aussi d'Acton Vale, s'est vu imposer une sentence de quatre mois. Euclide Plamondon, d'Acton Vale, fut condamné à trois mois pour avoir participé au vol chez Mme Stanislas Milhot, après avoir été acquitté de l'accusation de participation au vol de chez Courtois.

Emile Amyot, Armand Dubreuil et André Morin, trois jeunes gens de la ville d'Acton Vale, furent aussi condamnés, le premier à six mois de détention et les deux autres à trois mois, pour vol avec effraction dans le magasin de merceries de William Windman. Les marchandises volées étaient évaluées à \$50.00.

Wilfrid Witty, de Ste-Christine, Roland Breton et Noël Bathalon, de South Durlham, ont été condamnés chacun à un mois de détention à la prison commune pour un vol de volailles appartenant à Louis Nadeau, de Ste-Christine.

Pour avoir vendu des liqueurs alcooliques sans permis, Ephrem Bourgeois, de Ste-Rosalie, fut condamné à un mois de prison, aux frais, ou à trois mois additionnels à défaut de paiement des frais.

Armand Lanoie et Lionel Desrosiers, autrefois de cette ville, ont été condamnés à deux ans de pénitencier pour les trois chefs d'accusation de vol, portés contre eux; savoir: vol de marchandises chez M. Benoit Poirier, de St-Jean-Baptiste, d'une valeur de \$125.00, vol de marchandises chez M. Marcotte, de St-Denis, valeur de \$200.00; vol avec effraction chez M. Léonard Benoit, de St-Charles, valeur de \$25.00.

Une grande partie des objets volés ont été retrouvés dans la cave du logis occupé par les accusés à Sherbrooke, lors de leur arrestation. Desrosiers est âgé de 24 ans et Lanoie de 26 ans.

FÊTE INTIME

Mlles Clérinda et Florence Gaziilles, recevaient samedi dernier, à l'occasion des jours gras. Il y eut partie de cartes, chant, musique et danse, suivis d'un goûter. On remarquait parmi les invités: MM. et Mmes Henri Gaziilles Euclide Nadeau, Edouard Frédette, Ernest Gaziilles, Armand Leclerc, Mlles Clérinda Gaziilles, Florence Gaziilles, Paula Auger, Yvette Arpin, Aldéa Pli-botte, Jeanne Frédette, Yvette Ménard et Jeanne Lahaie, MM. Gérard Gaziilles, Philippe Gaziilles, Dollard Frédette, Walter Duhamel, Eug. Rouleau, Paul Riendeau, Paul Oimet, Lionel Bélisle, Théodore Gagnéux, Albany Lussier, Nestor Duhamel, Albany Bienvenue, Roger Marsan, Aimé Houle, et René Plante.

La musique fut fournie par MM. Emilien Scott, Maurice Scott, Albany Bienvenue, Paul Oimet et Mlle Yvette Ménard.

De magnifiques prix furent distribués, et c'est à une heure assez avancée de la nuit qu'ils durent se séparer avec regret, mais gardant un souvenir inoubliable de cette si agréable soirée.

REMERCIEMENTS

Mme Philippe Lassonde et ses enfants, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Philippe Lassonde, soit par offrande de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles, visite à la maison, ou de quelque façon que ce soit.

REMERCIEMENTS

Mme Philippe Lassonde et ses enfants, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Philippe Lassonde, soit par offrande de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles, visite à la maison, ou de quelque façon que ce soit.

REMERCIEMENTS

Mme Philippe Lassonde et ses enfants, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Philippe Lassonde, soit par offrande de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles, visite à la maison, ou de quelque façon que ce soit.

REMERCIEMENTS

Mme Philippe Lassonde et ses enfants, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Philippe Lassonde, soit par offrande de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles, visite à la maison, ou de quelque façon que ce soit.

MARIAGE LAMBERT-LAPOINTE

Samedi le 10 courant, à la Cathédrale fut béni le mariage de Mlle Noella Lambert, fille de Joseph Lambert, avec M. Arthur Lapointe, fils de M. Arthur Lapointe après la bénédiction le vin fut servi chez M. et Mme Alphonse Leclerc, sœur de la mariée et cousin du marié, ensuite le dîner et le souper furent donnés chez le père du marié. Enfin, pour terminer la journée une agréable soirée fut donnée chez M. Joseph Lambert, à St-Thomas d'Acton. Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Arthur Lapointe, nouveaux époux, M. et Mme Arthur Lapointe, M. Joseph Lambert, M. Augustin Brodeur, M. Meuve Agnès Fontaine, M. et Mme Joseph Leclerc, M. et Mme Alphonse Leclerc, Mlle M. Jeanne Lapointe, M. Osa Lussier, M. Adlard Lapointe, Mlle Thérèse Lapointe, M. Rosaire Petit, M. Elphège Lambert, Mlle Angéline Leclerc, M. Wildor Desmarais, Mlle Yvonne Lambert, M. Roland Chicoine, Mlle Obéline Leclerc, M. Antonio St-Pierre, M. M. Paule Lapointe, M. Clément Richard, Mlle Palmena Lapointe, M. Roy, Mlle Alma Lapointe, M. Marcel Lambert, Mlle Laurette Leclerc, M. Chabot, M. Lucien Michon, Mlle Annette Michon, M. Leclerc, Mlle Simonne Michon, M. Romeo Archambault, Mlle Lussier, M. Tétrault, Mlle Diana Richer, M. Jean-Paul Brady, M. Joseph Saint-Jean et autres. Il y eut danser, musique, déclamations, chant. Tous se séparèrent en emportant un inoubliable souvenir. Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

AU CONSEIL 960

Dimanche soir dernier avait lieu dans nos salles la deuxième soirée de famille de 1934. Une cinquantaine de frères avec leurs dames et demoiselles prirent part à la partie de cartes qui eut lieu. Ensuite on servit un petit goûter, et la distribution des prix eut lieu. C'est le fr. Victorie Caouette qui remporta le premier prix pour hommes tandis que Mme Elzéar Bazinet gagna celui des dames.

La partie récréative suivit. On entendit d'abord M. E. Dubé, baryton, suivi de la Chanteuse Maskoutaine, M. Victor Martin, violoniste. Le fr. Hervé Lemonde se fit applaudir dans des chansons comiques. M. Conrad Letendre, organisateur et professeur de piano accompagnait les artistes.

Bref se fut une soirée très agréable et tous ceux qui y assistèrent se promettent de revenir à la soirée du mois d'avril prochain.

Une cinquantaine de Chevaliers ont assisté au banquet de lundi soir au bazar. A la table d'honneur le grand-chevalier M. Paul Lussier présidait avant à ses côtés, S. E. Mgr A. Desmarais et le R. P. A. Bissonnette, O. P.

Le Mardi-Gras a été célébré avec beaucoup d'entrain, dans nos salles. Une centaine de membres, la plupart maillonnés, ont participé à cette gaie soirée, dont chacun gardera un bon souvenir. L'orchestre des Garçons Joyeux, sous la direction de M. Victor Martin a fourni la musique enlevante tandis que le chant a été fourni par MM. H. Lemonde, A. Dupré, Dr O. Desmarais, Jos. Leblanc, E. Berthiaume, Donat Giard, G. Archambault, Henri Bergeron, etc.

On se propose bien d'avoir une autre de ces bonnes soirées, après que le carême sera fini.

C'est dimanche prochain, le 18 qu'aura lieu la communion générale des Chevaliers de Colomb, à la Cathédrale, à la messe de 7.45 hres.

S. E. Mgr A. Desmarais officiera et tous les chevaliers et leur famille sont invités à y faire la sainte communion.

L'allée centrale nous est spécialement réservée et des policiers verront à ce que toutes les familles de chevaliers soient ensemble.

—Mercredi prochain, dans nos salles, nous aurons une causerie qui sera donnée par le R. P. Monty, O. P., directeur des retraites fermées, sur un sujet de grande actualité. Il parlera de la question juive.

Nul doute que tous les chevaliers se feront un devoir de venir entendre l'exposé de cette question. Cette soirée est pour les membres seulement.

SEND-OFF

A l'occasion du prochain départ de M. Georges Lacaille, assistant-gérant de W. Woolworth, de cette ville, pour Cornwall, Ont., où il est nommé à un poste identique, M. Charles-Auguste Cadieux, le populaire gérant de la succursale locale de ce magasin, a organisé un send off intime.

Cette fête a eu lieu chez M. C. A. Cadieux, à laquelle assistaient M. C. A. Cadieux, C. A. Cadieux, Marcel Solis, Arthur Choquette, Lionel Lamoureux et Gérard Dulmaine, M. Lambert et autres. Une magnifique valise de voyage fut présentée au héros de la soirée, au nom de ses amis maskoutains.

Les amis de M. Lacaille apprendront avec un vil regret, son départ pour l'Ontario, car il s'était créé ici une très belle popularité.

DEUX JUBILÉS SACERDOTAUX

Deux prêtres du diocèse de Saint-Hyacinthe célèbrent, cette année, leur cinquantième anniversaire d'ordination sacerdotale. Ce sont MM. les abbés Anselme Victorin, de St-Hyacinthe, et Victorin Larose, de St-Charles sur Richelieu. M. l'abbé Fautoux est né à St-Hyacinthe, comté de Bagot, le 14 septembre 1858, d'Arène Fautoux, cultivateur, et de Phélie Simonneau. Il fit ses études classiques et théologiques au séminaire de St-Hyacinthe, moins les derniers mois de sa scolarité au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné dans sa paroisse natale, le 10 août 1884, par Mgr Ls-Zéphirin Moreau, quatrième

LE SPORT

PARTIE DE CHAMPIONNAT

14 Février 1934

Le Grand Hôtel a essayé sa deuxième défaite, mercredi soir dernier, aux mains des Chevaliers de Colomb par 9 à 3. Cette partie fut très intéressante, et il est sûr que l'attitude de Morin dans les buts des Chevaliers a contribué largement à la victoire de ces derniers.

Le compte en est rendu à deux parties de gagnés par les Chevaliers de Colomb, tandis que le Grand Hôtel n'a que la première à son crédit. Il est fort probable que les fervents du goudet qui se rendront à la patinoire ce soir assisteront à une partie très intéressante, car sans nul doute que le Grand Hôtel fera tout son possible pour se mettre sur le même pied d'égalité que son redoutable adversaire. La tâche sera probablement difficile, mais comme une victoire pour les Chevaliers leur accorderait le championnat, il y a tout lieu de croire, que les Chevaliers de Colomb n'ont pas encore la coupe en mains.

Qu'on se rende donc en foule ce soir pour assister à la partie la plus intéressante cette saison et qui sera peut-être la dernière cette année couronner nos joueurs locaux et assurer la ligue de la cité. Ce sera en si ce sera prouver que la ligue de la cité l'an prochain pourra compter sur vous pour entreprendre une nouvelle saison encore plus intéressante que celle-ci. Avis aux amateurs.

0 : 0

WESTMOUNT OLYMPIC vs ST-HYACINTHE

Le St-Hyacinthe All Stars, continue sa marche triomphale, et, dimanche dernier, c'était au tour du Westmount Olympic de Montréal à mourir la poussière.

La lutte fut vivement contestée, et ce n'est qu'à la fin de la dernière période, que nos joueurs locaux furent assurés de la victoire, et ce, par la faible marge d'un point, le score étant de 9 à 8.

La première période nous montra un jeu de combine et d'ensemble très intéressant des deux côtés. Cependant, les porte-couleurs du St-Hyacinthe menèrent le jeu à une vive allure, et réussirent à totaliser cinq points, tandis que leurs adversaires ne déjouèrent Plante que deux fois. Score 5 à 2.

La deuxième reprise, le Westmount semblait vouloir prendre le dessus et Mackeen, qui s'occupait de l'étoile de son club, faisant des montées de toute beauté, réussit à faire compter trois points pour son club. Malheureusement un léger incident lui est survenu au cours de cette période, lorsqu'un goudet involontairement dirigé, le frappa sur une oreille. Heureusement ce ne fut rien de grave, et il put reprendre son poste. La cloche annonça la fin de la deuxième reprise avec le score de 7 à 5 en faveur du St-Hyacinthe All Stars.

À la troisième période, le jeu devint plus excitant pendant que Scott, Burke et Mackeen, enregistraient chacun un point, mettant ainsi leur club sur un pied d'égalité avec les nôtres. Heureusement une minute avant la fin de la joute, Lavigne et Cantin, qui savent si bien se distinguer dans les moments opportuns, réussirent, par un jeu de combine qui mérite d'être cité, à enregistrer le point décisif qui devait décider de la victoire pour le St-Hyacinthe. La partie prit fin avec le score final de 9 à 8 en faveur des nôtres. Fait très intéressant, aucune punition ne fut enregistrée durant les soixante minutes de jeu.

Un accident assez regrettable est survenu au cours de la troisième période, alors que Emile Rochefort, plutôt connu sous le nom de Ti-Pit, alla donner sur un joueur de défense du club adversaire, et se cassa la clavicule de l'épaule gauche. On dut transporter en toute hâte chez le docteur Dragon qui lui prodigua les premiers soins. D'après les dernières informations, son état est très satisfaisant, et après un repos forcé de quelques semaines, nous aurons le plaisir de le revoir parmi nous. Chacun formule des vœux, pour son prompt rétablissement.

Composition des équipes

Westmount Olympic	St-H All Stars
Dunning	but
Scott	Défenses
Burke	Payan
Mackeen	Avants
Richardson	Lavigne
Schofield	Substituts
Rennick	Gladi
Subs.	St-Hyac. — Joly, Bibeau, St-Roch, Beauregard, Bourgeois.

Sommaire

1ère Période. — Points

1—Westmount — Mackeen 3.00	
2—St-Hy. — Aubuchon (Cantin), 4.03	
3—Westmount — Burke 4.55	
4—St-Hy. — Catin (Lavigne) 12.05	
5—St-Hy. — St-Roch (Rochefort), 15.02	
6—St-Hy. — Gladi (Beauregard) 18.07	
7—St-Hy. — Catin (Aubuchon) 18.34	

Pas de punition

2ème Période. — Points

8—St-Hy. — Lavigne 2.03	
9—St-Hy. — St-Roch 3.01	
10—Westmount — Mackeen (Richardson) 4.10	
11—Westmount — Richardson (Mackeen), 6.00	
12—Westmount — Richardson (Mackeen), 10.15	

Pas de punition

3ème Période. — Points

13—Westmount — Scott 3.09	
14—St-Hy. — Lavigne 4.00	
15—Westmount — Burke 13.03	
16—Westmount — Mackeen 14.02	
17—St-Hy. — Catin (Lavigne) 18.50	

Pas de punition

Arbitres: H. Richer, A. Halley.

0 : 0

LES ACTIVITÉS DU CLUB OUVRIER IND.

Une lettre de M. le Président aux ouvriers:

Journal "Le Clairon".

M. le Rédacteur,

Connaissant depuis longtemps la sympathie que vous témoignez, en toute circonstance, à la classe ouvrière, je suis certain que vous m'accorderez l'hospitalité de vos colonnes, pour cette présente lettre.

Depuis très longtemps mêlé aux organisations ouvrières de cette ville, m'étant toujours dévoué pour la cause des ouvriers, j'ai cru sage, et j'y a une couple d'années, de jeter les bases d'une puissante organisation afin de grouper les ouvriers, leur permettant de coopérer entre eux, pour mieux passer la crise, tout en secondant énergiquement nos autorités municipales, leur rendant la tâche aussi facile que possible, dans l'administration des affaires de notre ville. C'était aussi, dans le but bien visé de sauver la classe ouvrière de cette ville, menacée de tomber entre les griffes d'organisations communistes étrangères, qui voulaient venir s'implanter ici, nous avons réussi en engageant le plus grand respect aux autorités religieuses et civiles, et c'est en suivant cette ligne de conduite, que nous avons prospéré, et que grâce aussi à l'esprit de dévouement et d'initiative des directeurs et des membres qui nous atteignent aujourd'hui le nombre imposant de 300 membres actifs; nous possédons un bel aménagement, nous occupons une des plus belles salles de cette ville... Pouvons-nous espérer plus? Oui, nos espoirs vont plus, beaucoup plus loin. D'abord, nous voulons grouper un plus grand nombre d'ouvriers maskoutains, nous ne nous arrêtons dans notre campagne de recrutement que lorsque nous serons assurés que le dernier ouvrier, sera admis dans nos rangs.

Je fais donc aujourd'hui un chaleureux appel à tous les ouvriers conscients de leurs intérêts, de se joindre à nous; je peux leur assurer qu'ils trouveront un endroit idéal pour s'amuser honnêtement et en plus, ils veilleront à leurs propres intérêts, tout cela pour la modique somme de 25 sous par mois. Et là dessus, je termine en conseillant aux membres de notre club, et à toute la classe ouvrière de St-Hyacinthe, de suivre régulièrement les comptes-rendus du journal "Le Clairon" qui publie chaque semaine avec tant de bonne grâce et d'esprit ouvrier, les activités de notre puissante organisation.

Nous remercions de votre hospitalité M. le rédacteur, je suis votre très oblige,

Wilfrid TANGUAY
prés.-Général

Le concours de dames

Le concours de dames est presque terminé; il fut certes très actif si l'on compte que dans un mois seulement il s'est joué 1145 parties! L'enthousiasme qui règne dans nos salles est parfaitement démontré par ce rapport.

Nous avons tous fait notre devoir, c'est comme cela que nous avons réussi à faire un brillant succès de ce concours; chacun aura sa récompense samedi le 24 février prochain, lorsque nous fêterons les dames! Les coupes gagnées seront distribuées de même que les autres cadeaux. Mais comme cette fête tombe un jour de carême, et que les ouvriers ont toujours le respect des lois religieuses, je tiens à annoncer qu'il n'y aura pas de punch, quoique nos invités auront s'amuser tout en se rafraîchissant avec des liqueurs douces. Il y aura, tabac, du chant, de la musique, déclamations etc. Plusieurs discours seront prononcés par des personnes notables de la ville et de plusieurs Club de Montréal et de toute la province.

L'admission à cette soirée sera très minime, et je compte sur la présence de tous les ouvriers de St-Hyacinthe.

Qu'on surveille le "Clairon" de la semaine prochaine, la surprise annoncée depuis si longtemps sera connue! En foule à la fête!

0 : 0

Comité du jeu de crapaud

Dimanche dernier avait lieu un match pour le championnat du Club, à cette occasion M. Charles Hamel défendait son titre contre M. Ernest Gazeille. Le champion sortit vainqueur de la rencontre.

Voici les détails de cette joute:

Chs. Hamel	E. Gazeille
11,370	11,030
12,340	13,100
16,670	12,800
13,890	13,060
15,740	14,950
12,590	12,390
13,080	11,180
16,200	11,110
13,760	14,460
13,000	12,360
138,640	126,440
Majorité de M. Hamel 12,200	

Nous aurons l'occasion de reparler de cette rencontre.

E. Viens, prés.

Prochain match de crapaud

Dimanche le 18 courant, un important match sera joué entre les clubs Ouvrier Ind. et le club Ouvrier Athlétique. Cette rencontre aura lieu dans nos salles, 215 rue Cascades. Tous les amateurs seront les bienvenus.

H. Berger, Gérant.

0 : 0

COURSE EN RAQUETTES

Le club Létourneau organise une course en raquettes à relais de 6 milles dans la ville même, pour les coureurs amateurs du district de St-Hyacinthe, dimanche après-midi le 25 février à 13 heures. Le départ se fera au coin des rues Bourdages et St-Antoine au Club Létourneau et suivront les rues suivantes: Bourdages, Girouard, Laframboise, Viger et Bourdages jusqu'au Club. Plusieurs équipes sont déjà inscrites au programme et seront publiées dans les journaux la semaine prochaine. Pour tous renseignements, adressez-vous au "Club Cycliste Létourneau" 17 St-Antoine.

MANIFESTATION SPORTIVE

Mardi le 13 février, les élèves de l'Académie St-Dominique, participèrent à une grande manifestation sportive organisée par les élèves de la 8ème année, à l'occasion de la fête du Père-Curé de la paroisse Notre-Dame, le Père Nicolas Ferron, O. P.

Pour la circonstance l'on avait réservé l'arène Yamaska; c'est là que s'est déroulé pendant tout l'après-midi, un programme des plus variés, qui débuta par une course en patins dans laquelle les concurrents se disputèrent chaudement les premières places, car de magnifiques prix devaient être décernés aux vainqueurs.

Le classement des gagnants:

Classe A. — De 16 à 19 ans: 1er François Préfontaine; 2e Germain Létourneau; 3e Germain Gladu.

Classe B. — De 14 à 15 ans: 1er André Tourniquet, porte-couleur de la "C. C. M."; 2e Albani Dupont; 3e Lucien Ménard.

Classe C. — De 12 à 13 ans: 1er Ernest Fontaine; 2e Jean-Louis Charron; 3e Georges Morier.

Classe D. — De 11 ans et moins: 1er Conrad Charron; 2e Gérard Sarra-Bournet; 3e Gilbert St-Amand.

Après les courses, deux clubs, les "Cœurs-Vaillants" vs les "Invincibles" formés des Étoiles de l'Académie, se disputèrent une intéressante partie de goudet dénuée de toute brutalité. Les "Cœurs-Vaillants" sortirent vainqueurs par le score de 3 à 2. Voici les noms des joueurs qui ont participé au cours de la joute: Le "Jeune" Jacques Campbell fit bonne figure en enregistrant trois points, ce qui donna la victoire à son équipe. Les autres compteurs furent Germain Gladu et François Préfontaine pour le club adversaire. Les deux gardiens de buts Charles-Emile Boudreau et Robert Benoit montrèrent une résistance inlassable.

Le personnel de l'Académie St-Dominique remercie cordialement tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête mémorable, soit en donnant des cadeaux, et surtout les Autorités de l'Arène Yamaska pour avoir prêté la patinoire.

Comité des Jeux.
Georges BENOIT.

0 : 0

UN ANCIEN CITOYEN D'ICI MEURT À SALEM, MASS.

Nous avons appris avec douleur, la mort de M. Joseph Breton, époux de Emma Palardy, autoprof de cette ville, survenu à Salem Mass., au cours de la semaine dernière. Le défunt était âgé de 50 ans, il était employé dans une filature de Salem, depuis les quatorze années qu'il était dans cette ville. Lui survivent, son épouse, un fils, Ovide Breton, de Salem, sa mère Éliane Breton, et une sœur, Mme Déla Maillet.

Le défunt était le beau-frère de M. Edras Palardy, du village La Providence, qui assista aux funérailles. Il comptait aussi de nombreux parents et amis dans notre région, où il a demeuré plusieurs années.

0 : 0

SOIRÉE INTIME

Dernièrement une soirée intime, organisée par Mlle Alice St-Amand, chez M. et Mme Paul Beaudry, a remporté un très beau succès. La soirée débuta par une intéressante partie de cartes, avec distribution de magnifiques prix aux gagnants. Le programme comprenait aussi, du chant, de la musique, de la danse, déclamations, etc. Parmi les personnes présentes à cette réunion on remarquait: MM. et Mmes Paul Beaudry, Ernest St-Amand, Montréal, Louis St-Amand, Roger Cadorette, Mmes J. Cadorette, Nap. Chicoine, Claing, Mlles Eva St-Jean, S. Beaudoin, Rollande Guertin, Berthe Girouard, Simonne Perron, Evelina Charbonneau, Annette Bernard, Marie-Paul, St-Amand, MM. Angell, Jos. Millette, A. Bergeron, Jules Cadorette, Rolland Bernard, Maurice St-Amand, Paul Daudelin, Marcel Cadorette.

Un excellent gouter fut ensuite servi après quoi, chacun s'en retourna, apportant un inoubliable souvenir, de cette charmante soirée.

0 : 0

SOIRÉE INTIME

À l'occasion de leur 14ième anniversaire de mariage, M. et Mme Omer Cormier ont été l'objet d'une jolie réception. De magnifiques cadeaux leur furent présentés par leur fille Lucienne, au nom de leurs nombreux parents et amis. Ils y eurent chant, musique, danse suivis d'un délicieux gouter. La musique était fournie par MM. Laurent Bernier, Albany Girard et Lucien Cormier. Tous se séparèrent très tard emportant de cette soirée un agréable souvenir.

Parmi les personnes présentes on remarquait:

MM. et Mmes Omer Cormier, A. Lévesque, Victor Cormier, Lucien Lévesque, Adélard Cormier, J. P. Lévesque, Laurent Bernier, H. Pélouquin, Albert Barloz; Mlles Lucienne Durocher, Aurèle Cormier, Alice Barloz, Noella Bernier, Lucienne Messier, Marie Anna Landelle, Simonne Lavigne, Simonne Pélouquin, Gertrude Lepage, Laurette Allard, Annette Tarte, Laurette Pélouquin, Yvette Pélouquin, Alice Gauthier, MM. Lucien Cormier, E. mile Lévesque, Roland Lévesque, Marc Barloz, Gaston Bernier, Albany Girard, Armand Ancil, Herman Lévesque, Armand Pélouquin, Camille Messier, Jos. Coutu, Lionel Gadbois, Denis Lévesque.

0 : 0

ALARMES DE LA SEMAINE

Vendredi 9 février, 1 heure 30 p. m., au No. 40 rue St-Hyacinthe, chez M. Jos. Cadorette; le 9 à 5 heures 30 p. m., rue du Séminaire chez M. A. Mercier; le 10 à 2 heures 20 m., rue Cascades chez M. L. A. Breton; le 11, rappel des pompiers chez Breton, où le feu venait de se déclarer; le feu couvrait dans les boîtes de café; le 13 à 12 heures a, rue 12 Després, chez M. A. Pion, le 13 à 6 heures p. m., au village St-Antoine, chez M. Jos. Roy; le 14 à 9 heures 30 a. m., rue Concorde, fausse alarme; le 14 à 11 heures 30 a. m., Bourassa, no 17, chez M. Odile Guertin.

BILLET DE LA SEMAINE

GENTILLESSES DE CONCITOYENS

L'autre soir, notre amie Micheline, m'arrive, sans que je puisse l'attendre le moins du monde. Je suis chez moi, griffonnant comme habitude un article quelconque. Elle doit certainement avoir du nouveau, depuis un mois qu'elle est en voyage à Québec, chez des parents.

—Bonsoir, Micheline, quel bon vent vous amène?

Elle paraît surprise, de ma question... et encore plus, de ma bonne humeur, je m'en rends tout à fait compte, quand elle me répond:

—Moi, qui croyais vous trouver songeur, et qui sait, démolirais...

—Mais pourquoi, ma chère Micheline?... Qu'est-il donc arrivé?... Un malheur?... Vous ne lisez donc pas le "Courrier"?... Cette feuille "explaire"...

—Voyons, Micheline, pas de gros mots, j'ai des amis là bas, à l'organe de la rue St-Anne...

—Des amis?... Franchement, vous me renversez! Je croyais vraiment vous trouver, furibond, contre eux.

—Contre qui?

—Dame, ceux qui écrivent toutes sortes de sottises contre vous...

—Ah! "Jacquerie et Compagnie"... Pas le moins du monde Micheline!... "Leurs injures n'atteignent pas la hauteur de mon mépris"... Pourquoi m'arrêterais-je à leurs débordements... Croyez que j'ai autre chose à penser, qu'à eux...

—C'est que cette semaine, il y a un "collaborateur" nouveau...

—C'est assez pour me le faire haïr... Pensez-vous si Félon voyait...

—Petite fille, va...

—Comment petite fille?... N'est-ce pas assez pour se fâcher...

—Du tout; croyez-moi, Micheline, j'ai cru, que l'attaque de Jacquet, méritait une réponse, j'ai répondu, mais Télémaque... non, car voyez-vous, l'auteur de cet article, je le connais, il est d'égal valeur à son "oeuvre", il pond ce qu'il a dans l'âme... après avoir défiguré le poème de Rostand, "Charivari à la Lune...", il a cru être le "Poète de Mask", Louis...

—(pardon, je veux dire: Lui est arrivé de réfléchir)... Je ne crois pas, bien qu'il en ait suffisamment le temps...

—... toujours est-il, qu'un jour... bien récent, l'hydre de la jalousie, le piquant, au point de lui donner le courage de prendre la plume, lui a fait pondre, ce que vous connaissez... C'est tout; bien "simple en somme"...

—Et vous ne lui répondez pas?

—Sûrement que non... Il faut s'attendre à ça, dans le métier... Ces gens je m'en fiche, comme de l'an quarante... Après tout, croyez-vous qu'ils puissent me faire du tort?... Ils se font juger, tels qu'ils sont, c'est tout...

—Puisque vous le prenez, sur ce ton, tant mieux... J'avais si peur, que cette "lutte fratricide" vous démorât...

—Vous me faites rire, Micheline... Dormez en paix, ne craignez pas pour votre "grand frère giron"..., des sornettes de ce genre ne sont pas des sujets pour l'énergie...

Micheline s'en est allée, et... je me suis remis au travail...

Gérard BRADY.

St-Hyacinthe, 14 février 1934.

0 : 0

SYMPATHIE À LA FAMILLE LASSONDE

Ci-après la liste des témoignages de sympathie offerts à la famille Lassonde, lors du décès de M. Philipe Lassonde, épicière bien connu de cette ville.

Couronnes de fleurs. — L'Honorable T. D. Bouchard, et Mlle Cécile Bouchard, Un groupe d'amis, MM. et Mmes Antonio Breton, Dr. H. Breton, Ernest Cadieux, Henri Cadorette, Philippe Gauthier, Emile Gaudreau, Dr. J. H. Rainville, P. Desrosiers, Mlle Scitote, La Soc. des Artisans Can.-Français, M. et Mme Zéphyr Lassonde, de Springfield, la famille Zéphyrin Bousquet, A. C. Leslie and Co., de Montréal; le Club Canadien, M. et Mme Raoul Lassonde, Atlas Insurance Co., de Montréal, Uafanesa Mutual Insurance Co. of Moréau.

Offrandes de Messes: — M.M. et Mmes J. Hébert, N. Gadbois, René Mongeau, MM. et Mmes Rodolphe Morin, Horace St-Germain, notaire, Mlles Joséphine Casavant, Armosa Meunier, Ethel Kerack, M. et Mme J. L. Guillet, E. Benoit, Madame Georges Morin, M. et Mme Wilfred Auger, Mlle C. et H. Godbout, l'Abbé Ovide Fournier, du Séminaire; la famille L. R. Blanchard, la famille Benoit et Paulhus; MM. et Mmes Henri Richard, Jos. Ledoux, de Montréal, A. Lassonde, Victor Chabot, avocat, L. Lassonde, M. et Mme Gaston Goselin.

Bouquets Spirituels: La famille Hormidas Archambault, Gédéon Gaudreau de St-Dominique, MM. et Mmes Emile, Robitaille (Narcisse Audette).

Oeuvre du Noviciat: MM. et Mmes Albert Chevalier, Gaston Goselin, M. Raoul Trudeau.

MM. et Mmes J. E. Gaboury, Auguste Halley, Henri Provost, R. Dorion, de Lachine, C. H. A. Campbell, E. Picard, Dr. et Mme H. Breton, la famille L. J. Bertrand; M. et Mme O. Plante; Mlle Ethel Kerack; M. et Mme O. Bertrand; J.-A. Cormier; Mlle J. Ledoux, de Montréal; M. Brouillard et Beaudoin; MM. et Mmes Léon Houle, Ludger St-Amand; J. B. Létourneau, A. Vincent, Paul Richer; Mlle Ange-I. Proulx; J.-P. Campbell, les Membres de la Chorale du Christ Roi, Mme G. Beupré, Mmes Arm. Choinière, M. et Mme E. Gaudreau; Sarra-Bournet, Napoléon Godbout, C. A. Fortin; Mme et Mlle Houle; la famille S. A. Grégoire, la famille Arthé Flabotte, M. et Mme Albert McDuff, O. Auclair, M. Solis, A. Solis, A. Larivière, de Montréal, MM. Jean, Maurice, Girard et Marcel Breton, Famine L. J. Kerack; Mlle Eug. Famine; MM. et Mmes Albert Chenette, J. Bergeron, H. St-Germain, Louis Benoit; Mlle Alice

L. A. Breton & Fils

ONT LE PLAISIR

D'ANNONCER À LEURS NOMBREUX CLIENTS

-1-QUE TOUTES les marchandises confiées à eux pour réparation, étant dans la voûte au moment du sinistre sont tout à fait intactes.

-2-QUE LEUR service d'optique de même que leur bureau de réparations, sont maintenant ouverts, temporairement à la reconstruction de leur immeuble, chez:

Paul Ravenelle

Marchand de chaussures

135 rue CASCADES, SAINT-HYACINTHE

Duperron, Jeanne Orsali, M. O. Labonté, MM. et Mmes R. Picard, A. Champagne, Mme L. J. Lalime, Mme J. A. Boivert, Dr. et Mme J. O. Pouliot, MM. et Mmes J. Scitote, Alj. Séguin, Damase Arpin, Albert Bois, Mme F. Dupont, MM. et Mmes Jos. Godbout, Emile Gauthier, C. Fournier, Albany Gauthier, Jos. Mathieu, P. Nadeau, G. Marcoux, Madame et Mlle Beauregard, A. C. Leslie & Co., de Montréal; Charles Omer Lussier, Jean St-Germain, V. Kakos, Mlle Adélina Chenette; Mlle Hélène St-Jean; MM. et Mme Albert Danna, P. A. Baldwin, Montréal, Dr. et Mme C. A. Bishop, MM. et Mmes Laurent Godbout, St-Germain, J. Marchessault, A. Bourgeois, A. Baillard de Montréal, Conrad Scitote, G. Ledoux de Montréal, Jos. Cormier; Mlle Josephine Lagassé; la famille Jos. Chartier, la famille Casavant, de St-Dominique; le Club Canadien de St-Hyacinthe, la Chorale de la Cathédrale, de St-Hyacinthe; MM. et Mme Edouard Dupont, J. E. Chagnon, avocat, J. E. Halley, R. Gormille, G. Orsali, Georges Orsali, M. et Mme J. H. Pagé, la famille, M. et Mmes Joseph Lorange, Amnott, Pierre Guay, C. Chabot, de Rougemont, Mme L. Baril; MM. et Mmes V. Sylvestre, Orlas Hébert, Ste-Madeleine, J. C. Baraby, V. Gervais, Elie Bourbeau, M. E. Leblanc, A. S. Booth, de Montréal, J. Charlebois, de Montréal; M. Bélanger, de Montréal, M. Bennett, de Montréal, J. A. Mussy, de Montréal; M. et Mme Orlas Chenette, de Madeleine, C. Beauregard, V. Beauregard, O. Beauregard, M. Donat Provencal, Mlle M. Laliberté; MM. et Mmes Gaston Chabot, Al. Blanchard, J. Gladu, J.-M. Daoust, J. Paul Jodoin, L.-M. Morin représentant de la Molson, Mlles Jodoin, Françoise Chabot, Lucienne Chartier, M. et Mme Théo, Chartard, Frédéric Blanchard, Mlle R. Lajoie; L'Association des Pêcheurs de la Province de Québec; MM. et Mmes P. E. Poirier, Victor Casavant de Oxford Mass., M. Hyacinthe Frette, Mme J. A. Bélanger de Laval-des-Rapides, M. U. J. Girouard de St-Ours, The Jas. Ogilvy & Co. de Montréal, Frothingham, Stark & Seybold de Montréal, Harrison Crofield de Montréal, Streine & Tool Manufacturing de New Bremen, Ohio, Just Equipment Co. de Montréal, The Peck & Wilcox Co. de Southington, Conn., Republic Steel Co. de Youngstown, Northern Electric Co. de Montréal et la Maison Alexander Murray de Montréal, John Pullen, gérant du trafic du Canadien National, The Steel Co. de Montréal, The Canadian Tube & Steel Co., de Montréal, M. Beaumont de la Continental Insurance, Télégrammes, — M. et Mme Zéphyr Lassonde de Springfield Mass., Elphège Provencal de Toronto, The Home Insurance Co., de Montréal, Uawanesa Insurance de Montréal, J. P. Gagnon, Paul Brunet de Montréal, J. H. Enlow et A. W. Bennett de Hamilton, S. Ellis de Toronto.

0 : 0

GRRRR KING-KONG

Magnifique! Emouvant! Splendide! Terrifiant! Edifiant! Mystérieux!

Autant de paroles sorties de la bouche des personnes qui ont vu ce film extraordinaire, qu'on a appelé, sans doute pour lui donner plus de vérité: KING KONG.

Toutes les facultés de l'homme ont contribué à réaliser ce chef d'œuvre du siècle: une œuvre merveilleuse du monde! C'est ainsi que sont exhalées les connaissances, lorsque ce film est sorti des studios américains; acclamé par toute la France, où, pourtant on sait la population presque apathique aux choses américaines; applaudi un peu partout par toute l'Europe, il est revenu en Amérique où il continue d'attirer non seulement la curiosité, mais encore l'admiration des foules.

Il est certain que les personnes qui ont vu ce film, voudront y revenir, et celles qui n'ont pas vu le programme, lors de la première présentation ici, ne voudront pour rien au monde, en être privées la semaine prochaine alors que le Théâtre Corona, "le Théâtre par excellence à St-Hyacinthe" mettra à l'affiche, les 22-23-24 février: KING-KONG!

Il faut l'avoir vu, pour croire à toutes les choses extraordinaires qui y sont montrées; on se demande, parfois, si l'on ne serait pas halluciné, hanté par un rêve dont on ne saurait se défendre, tant les scènes sont incroyables, mais pourtant "vivantes devant nous!"

Jetons un coup d'œil sur les animaux préhistoriques qui paraissent dans ce film: les différentes sortes de dinosaures, d'abord: une bête à long cou, à longue queue, qui marche aussi bien sur deux, que sur ses quatre pattes, qui pèse plusieurs tonnes, de plus que qu-

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

À St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux États-Unis par année.....\$1.50

Ailleurs au Canada.....1.00

5 Cts le Numéro

En vente chez M. Lucien Boivin, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

Cartes d'Affaires

MACHINE À SABLER

Ayant une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement toutes les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance pleine et entière satisfaction.

E. A. GENDRON

244 Cascades, St-Hyacinthe

Tél. 680

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général

MAÇON PLÂTRIER et BRIQUETEUR

À l'entreprise ou à la journée.

Spécialités: Corniches et Ornements d'Eglises. Travail au Stucco.

Ouvrage Garanti.

130, rue Laframboise, Ville

Tél. 775 Soir 918

J.-ERNEST ST-ONGE

Entrepreneur-Electricien

248 Cascades VILLE

Petites Annonces

A LOUER. — Deux belles chambres sur le devant avec pension si désirée. Usage du téléphone — Bain Eau chaude — confort du che-soi. S'adresser à Mme R. O. Brodeur, 481 rue St-Hyacinthe, ville.

A LOUER. — Un logement moderne à louer, au deuxième étage et chauffé. Plancher de bois dur, 7 pièces: 3 chambres, salon double, salle à manger, cuisine et chambre de bain. Installation pour poêle électrique et frigidaire, garage chauffé et eau chaude à l'année. 2 galeries. S'adresser à 79 rue Girouard, Téléphone 906w, Ville 9-16-23f

LOGEMENT A LOUER. — J'ai plusieurs logements à louer pour le mois de mai. De \$10.00 et plus. S'adresser à Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe. jno

A VENDRE OU A ECHANGER. — Propriété où se trouve le garage Tétrault, rue Héloïse. Le deuxième logement étant loué à un club de bicyclette et le troisième servant de logis privé est à louer. S'adresser à O. S. Beauregard, Ste-Madeleine, Tél. 714 x22. jno

A VENDRE OU A LOUER. — Garage de 45 x 80 sur le même plancher, situé à 111 rue St-Michel et construit à l'épreuve du feu. Ancienne place de Lucien Plamondon, mécanicien. S'adresser à 109 rue St-Michel, Ville. jno

A VENDRE. — Cabinet Victrola et environ 50 records. Aussi 90 records pour apprendre conversation anglaise. Vendra à très bon marché. S'adresser au bureau du "Clairon".

A VENDRE OU ECHANGER. — Pour le prix de l'évaluation municipale et très peu comptant, maison neuve de 8 appartements, finie moderne, chambre de bain, coin rue Morison. Ou à échanger pour terrain prêt à bâtir. S'adresser à 4 rue Morison, Tél. 785-J. jno

A VENDRE. — Maison nouvellement construite et située sur la rue St-Pierre, au village St-Joseph. Vendra au prix de l'évaluation du Village St-Joseph. S'adresser à M. Armand Larivière, Rue Centrale, Village St-Joseph. 2-9-16-23f

A VENDRE. — Outillage pour bretelle, 2 machines spéciales 2 tables complètes arbre-couche, diés pour cuir, 1 machine à oeillet, 1 machine à tricoter (Auto Knitting) A sacrifier. If

A VENDRE. — Un poste de gazoline situé chemin St-Dominique. S'adresser ou écrire à 60d St-Paul, Ville. jno

PROPRIETES A VENDRE — Je possède en propre 84 logements à l'heure actuelle et je voudrais en disposer d'environ la moitié pour m'établir un surcroît d'ouvrage. J'ai des maisons à vendre à très bas dans toutes les parties de la ville.

Je les vendrai pour le prix qu'elles valent mais toute offre sera prise en considération.

S'adresser à M. Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, Qué. 16-23f.

PRENDRA les lavages et repassages à la maison, à la douzaine ou au panier, ouvrage très bien fait. Mme Henri Daudelin, 74 St-Paul, Ville. jno

COLONNES AGRICOLES

COLONISATION D'HIVER

Mesdames, Messieurs :
Peut-on logiquement pa-
tronner l'envoi des colons en
hiver ?

Nombre de gens prétendent
que non.

Et ils font d'amers repro-
ches au gouvernement d'avoir
retardé jusqu'en décembre
l'envoi des colons du Retour-
à-la-Terre.

Nul doute que ces gens agis-
sent de bonne foi. Ils vou-
draient épargner aux colons
l'obligation de bâtir leurs mai-
sons dans la plus rigoureuse
saison de l'année.

C'est une raison sentimentale
qui part d'un cœur ten-
dre. Le défrichement d'une
terre nouvelle est une rude be-
sogne, et on voudrait autant
que possible alléger le fardeau
du colon.

Mais est-ce une raison suffi-
sante pour condamner toute
colonisation en hiver ?

Dans la pratique, il serait
sage d'envoyer la famille sur
une terre nouvelle dès qu'elle
est prête à partir, quelle que
soit la saison.

Règle générale, les familles
se décident de s'en aller dans
les régions nouvelles quand
elles n'ont plus d'autres alter-
natives.

Et cela se comprend, même
si ce n'est pas sage, car il est
toujours coûteux de laisser ses
amis, ses parents et d'aller re-
commencer en neuf sur une
terre en forêt, à des centaines
de milles parfois, ne sachant
rien de la région où l'on va et
n'y connaissant personne.

Maintes familles de cultiva-
teurs qui auraient pu sauver
quelques centaines de piastres
et tout un roulement, attendent
d'avoir tout dépensé, espèrent
même contre tout espoir logi-
que qu'un retour vers un peu
de prospérité leur permettra
de conserver leurs fermes, et
de demeurer avec leurs pa-
rents et leurs amis, dans des
lieux qui leur sont chers.

En partant à temps, elles
eussent pu s'en aller durant la
saison qui leur eût le mieux
convenu et choisir une ferme

ayant un commencement de
défrichement, ce qui leur eût
permis d'utiliser leur roulement
et d'arriver plus vite à produi-
re ce qui leur était nécessaire.

Mais dans la pratique, il n'en
est pas ainsi, quelques cas ex-
ceptés.

Quand notre homme est ren-
du au bout de son roulement,
il arrive au bureau et il demande
à s'en aller sur une terre nou-
velle. Il n'a plus rien, et il de-
mande l'assistance de l'Etat.
La famille, résignée à son sort,
veut partir et recommencer en
neuf.

Quelque soit la saison, c'est
le temps d'envoyer cette fa-
mille dans une région où elle
pourra le plus facilement réus-
sir.

Dans la ville il en est de mê-
me.

Tant qu'un ouvrier — vient-
il de la campagne — a du tra-
vail rémunérateur, il ne songe
pas à aller sur une terre nou-
velle, à s'y fixer et à travail-
ler pour tirer de ce sol la sub-
sistance de sa famille.

Est-il forcé de chômer, a-
vant de songer à aller profiter
des avantages offerts par le
gouvernement, il dépense son
argent jusqu'au dernier sou.
Quand il n'a plus rien, s'il a un
reste de courage, il préfère le
travail du défrichement et la
santé morale de ses enfants à
la charité publique et il songe
qu'il pourrait tirer du sol qu'il
foule de ses pas, la nourriture,
le vêtement, l'abri, le chauf-
frage.

Et on le voit arriver au
bureau, demandant à partir
tout de suite... si le gouverne-
ment veut bien l'aider.

Pour cette famille-là aussi
c'est le temps de l'envoyer, hi-
ver ou été.

Dans l'un ou l'autre cas, que
les gens viennent de la campa-
gne ou de la ville, une politi-
que sage verrait à ce que les
familles décidées à recom-
mencer en neuf sur des terres
à mettre en valeur, partent
dès qu'elles sont prêtes. Les
longs délais, forçant les gens
à retourner au bureau chaque
semaine, parfois plusieurs fois
la semaine et cela durant de
longs mois, émoussent les cou-
rages, portent les gens au dé-
couragement, et beaucoup de
ceux qui vivent de la charité
étatisée finissent par s'y ha-
bituer et refusent par la suite
de partir. Il arrive aussi que
les familles démunies, soup-
çonnent qu'on les leurre, et
se trouvent introuvables quand
on veut les avertir que les départs
sont organisés; ou encore ces
gens croient sincèrement qu'il
leur serait impossible de réus-
sir en partant à l'automne
tard ou en plein hiver.

Pour la ville, il serait im-
portant qu'un nombre consi-
dérable de familles puissent
partir avant le premier mai.

En pratique, il vaut mieux
laisser les familles s'en aller
quand elles sont prêtes, et il

est naturel que le plus grand
nombre demandera à partir
au printemps et au cours de
l'été, mais il ne faudrait pas
cependant discontinuer l'en-
voi de ceux qui désirent s'éta-
blir sur des terres nouvelles
en novembre, décembre, jan-
vier ou février.

Et il est de bonnes raisons
pour cela.

Au printemps, c'est la fonte
des neiges; saison où il est
difficile de voyager dans les
bois, surtout s'il n'y a pas de
chemin traversant le lot choi-
si. De suite le colon a de
grandes difficultés pour char-
royer le bois nécessaire à la
construction de sa maison.
Les jours sont plus longs et
plus doux, mais en somme il
lui faudra plus de temps pour
se loger.

A l'été, dans presque toutes
nos forêts, à cause de la na-
ture du sol, il est extrêmement
difficile de voyager, de char-
royer le bois pour le loge-
ment, pour le chauffage, ou
pour tous les autres besoins de
la ferme.

A l'automne tard, la terre
est gelée. De ce fait les in-
convénients disparaissent. Le
colon peut voyager partout
sur son lot, couper le bois né-
cessaire pour ses construc-
tions, pour le chauffage et le
charroiage. Toute la diffé-
rence avec l'été, c'est que les
jours sont plus courts, le tra-
vail plus pénible sous le froid,
et qu'il lui faut enlever la ne-
ige de l'emplacement choisi
pour sa maison.

Le colon arrivé en avril, en
plus de bâtir sa maison, doit se
creuser un puits, couper du
bois pour une grange, une éta-
ble, un poulailler, pour le
chauffage. Quand tout ceci
est fait, il est généralement
trop tard pour faire un abatis,
le brûler, ramasser les débris
calcinés et les rebrûler deux
ou trois fois avant d'être dé-
barrassé, arracher les souches
et pouvoir ensementer en
temps pour que la moisson
mûrisse. Au contraire, une
famille qui arrive en décem-
bre, en janvier ou en février,
si elle a plus de difficultés à
cause du froid, a par contre
plus de facilités pour obtenir
et rendre sur les lieux les ma-
tériaux de construction qu'elle
prendra sur son lot; elle
aura tout le temps voulu pour
bâtir une maison, creuser un
puits, faire le charroiage des
provisions nécessaires pour la
famille durant l'année, et
quand ces travaux d'hiver sont
terminés, la famille peut se
commencer un abatis, et dès
que la neige est fondue, que la
terre est sèche à point, faire
brûler cet abatis et l'appareil-
ler pour l'ensemencement; ce-
pendant que les nouveaux ar-
rivés sont nécessairement occu-
pés à des constructions indis-
pensables. Et d'ailleurs, quand
il n'est pas pressé, le colon ve-
nu en hiver peut se loger mieux
et de façon plus économique
que quand il est forcé de se
presser pour pouvoir ense-
menter une petite pièce de ter-
re qui ne produira souvent que
du grain de valeur douteuse.

En plus, un hiver passé dans
les bois a déjà habitué le nou-
veau colon à la tâche ardue
qu'il a entreprise.

Pour le départ de la famille
qui va s'établir sur une terre
nouvelle, chaque mois de l'an-
née a ses avantages et ses in-
convénients. Et incontestable-
ment, le meilleur mois à
choisir, c'est celui où le chef
de famille est prêt à partir.

En colonisation comme
dans les autres champs de
l'activité humaine, il n'est
rien comme des faits pour dé-
montrer la praticabilité d'un
plan nouveau.

Nous invitons donc ceux qui
ont des doutes sur les avan-
tages de la colonisation en hiver,
d'aller rendre visite aux co-
lons du Retour-à-la-Terre éta-
blis en décembre et en janvier
derniers au canton Privat, en
Abitibi.

La partie sud de ce canton,
longeant le lac Lois, a été pil-
lée par des commerçants de
bois et partiellement rasée par
le feu. Par la suite, le vent
couche par terre une partie
des arbres calcinés, faisant de
ce territoire un fouillis indes-
criptible, où on ne retrouvait
plus ni ligne, ni borne. Au
19 décembre dernier, deux
pieds de neige recouvraient
cette forêt impénétrable.

Ce même jour, trois fonc-
tionnaires, Messieurs Marcot-
te, directeur du Retour-à-la-
Terre, Villeneuve, inspecteur
de Colonisation, Simard, a-
gent des Terres, descendaient
du train du Canadien Natio-
nal pour organiser la venue de
150 familles de colons. Le len-
demain des hommes étaient
au travail, tirant des lignes
nouvelles, replantant les po-
teaux de démarcation des lots,
ouvrant des chemins, posant
une ligne de téléphone, cons-
truisant une cuisine, un ma-
gasin, des hangars, cependant

que le Canadien National met-
tait sur la voie d'évitement
sept chars-dortoirs pour loger
les chefs de famille dès qu'ils
arriveraient.

Le 11 décembre, tout était
prêt. Le 12 décembre arrivait
un premier contingent de
chefs de famille, accompagnés
d'un ou deux garçons parfois.
Le 14 décembre, arrivée d'un
second groupe de colons, le 16
d'un troisième et le 20 d'un
quatrième contingent de co-
lons. Le lendemain de l'arri-
vée de chaque groupe, chacun
avait choisi son lot, et de suite
il lui était délivré de 12 à 15
cents pieds de planches pla-
nées et emboutées, afin de
lui permettre de se loger un a-
bri temporaire, généralement
construit en une journée ou
deux, abri utilisé pendant la
construction de sa maison.

Toutes les provisions et les
matériaux nécessaires par la
construction de sa maison,
aux murs de pièces de bois
prises sur son lot, lui étaient
délivrés sur demande. Les
hommes se sont mis résolue-
ment au travail afin de faire
venir leurs familles au plus
tôt. Et le 27 janvier 85 fami-
les étaient établies sur les
lieux.

Et pourtant les bordées de
neige se sont succédées et nous
avons eu l'hiver le plus rude
depuis 25 ans.

Que ceux qui doutent des
possibilités et même des avan-
tages de la colonisation d'hi-
ver, aillent rendre visite aux
nouveaux colons du canton
Privat, sur les bords du lac
Lois, au pays abitibien.

Ils reviendront convertis.
S'ils font une seconde visite
au printemps, ces gens ver-
ront que les colons d'hiver
auront eu le temps de couper
et de rendre à la voie d'évite-
ment de Lois quelques milliers
de cordes de bois de pulpe, et
ils songeront que ce bois rap-
portera de quoi acheter des
provisions pour une partie de
l'été, tout en nettoyant un
morceau de terre, et ainsi fa-
cilitant l'ensemencement au
printemps.

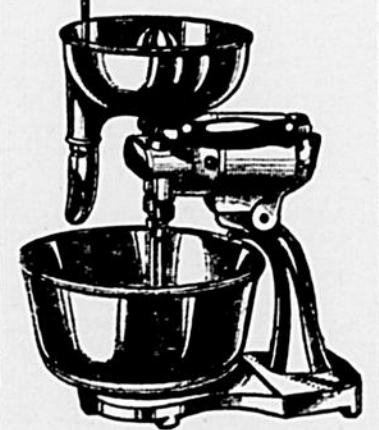
S'ils y retournent durant
l'été, ces visiteurs seront sur-
pris de constater que les co-
lons venus durant l'hiver sont
plus avancés dans leurs tra-
vaux que ceux arrivés au prin-
temps. Et ils auront cet avan-
tage sur ceux qui arriveront
au cours de l'été, d'avoir déjà
assez de désert autour de la
maison pour se protéger sen-
siblement contre les mousti-
ques.

Et ses visiteurs reviendront
convaincus que chez nous la
colonisation est praticable en
toute saison de l'année, l'hi-
ver compris.

J. E. LAFORCE

THEATRE CORONA, No. 173,776
THEATRE CORONA, No. 173,831
THEATRE CORONA, No. 173,891
THEATRE CORONA, No. 173,934
THEATRE CORONA, No. 173,981
THEATRE CORONA, No. 174,069
THEATRE CORONA, No. 174,167
THEATRE CORONA, No. 174,462
THEATRE CORONA, No. 174,221
THEATRE CORONA, No. 174,187

Laissez
MIXMASTER
faire
le travail



C'est bien simple. Il s'agit de se
procurer un de ces merveilleux aides
culinaires et vous constaterez com-
bien il vous est utile. Il épargne du
temps aussi bien qu'un rude travail.
Vous pourrez alors juger de son ef-
ficacité, sa rapidité et sa compé-
tence générale. Servez-vous en pour
extraire les jus, pour mélanger,
fouetter, et pour tant d'autres tra-
vaux fatigants à la cuisine; et alors
vous vous demanderez comment
vous avez pu vous en passer. Le
Mixmaster s'achète à termes faciles.
Seulement \$3.00 comptant et
\$2.25 par mois pendant 12 mois.

Southern Canada Power
Company



REGISTRES DES PRODUITS DE L'ÉRABLE

Toute fabrique ou conserve-
rie de sirop au sucre d'érable
doit avoir un registre spécial
dans lequel est inscrite la
quantité en gallons ou livres
de sirop d'érable et en livres de
sucre d'érable, de tous les
produits d'érable achetés ou
vendus, la date de l'achat et
de la vente est inscrit ainsi
que le nom et le lieu de ré-
sidence de la personne ou des
personnes de qui le sirop ou le
sucre a été acheté ou à qui il a
été vendu. On note également
le nom du chemin de fer ou de
la compagnie de navigation ou
de toute autre agence de
transport par lequel les pro-
duits de l'érable sont transpor-
tés. Outre ces renseignements,
on tient un livre de tous les a-
chats ou de toutes les fourni-
tures qui peuvent être em-
ployés dans la fabrication des
produits qui ressemblent aux
produits de l'érable, indiquant
la date de l'achat, la quantité
et l'espèce de produit et l'ori-
gine. Ces registres ne doivent
servir qu'aux entrées qui pré-
cèdent.

CIDRE DE THE, CHAMPIGNON DU THE ET VINAIGRE

Une circulaire publiée par le
Bureau des experts en thé à
Java décrit un breuvage fer-
menté, préparé avec le thé, et
qui paraît être très apprécié
dans les Antilles Hollandaises,
dit le journal "Tropical Agri-
culture". On prépare le cidre
de thé en inoculant une infu-
sion de thé contenant environ
10 pour cent de sucre avec
une petite quantité de "Cham-
pignon du thé". On connaît
ce champignon depuis bien des
années. Il a été introduit de
Russie en Allemagne en 1911.
Son origine est inconnue mais
il vient sans doute d'un pays
de l'Orient.

Le champignon du thé est
un mélange d'une sorte de
levure et de bactéries. Il se dé-
veloppe rapidement dans une
infusion de thé préparée de la
façon indiquée et conservée à
une température convenable—
25 à 38 degrés Centigrade. (75
à 100° Far.) Si la fermentation
se prolonge il se produit du vi-
naigre, et le cidre de thé a été
employé pour cela à Java. Ou-
tre ses propriétés comme
breuvage, on prétend que le
cidre de thé possède des qua-
lités médicinales et qu'il est
utile dans les cas de rhumatisme
et d'artériosclérose.

LE CHEVROLET 1934

On annonce aujourd'hui le
Chevrolet Six pour 1934. C'est
probablement le modèle an-
nuel le plus amélioré depuis
l'entrée de cette voiture dans
le domaine des six cylindres.
Son moteur de 80 chevaux, au
dire de la General Motors of
Canada Limited, est le plus
puissant et le plus efficace ja-
mais employé dans un Chevro-
let. D'un type très intéressant,
ce moteur est le fruit de trois
années de recherches et d'é-
preuves. On voulait le rendre
plus souple et plus silencieux,
le résultat a certainement ré-
compensé tous les efforts qui
ont été faits dans ce sens.

Outre une performance écla-
tante, le nouveau Chevrolet
présente une nombre de per-
fectionnements dont le plus
intéressant est sans doute la
nouvelle suspension indépen-
dante des roues avant que le
public désigne sous le nom de
"genou mécanique". C'est une
contribution inestimable au
confort de roulement. Les res-
sorts individuels des roues a-
vant sont également un facteur
de sûreté. La direction est
maintenant beaucoup plus sta-
ble et vraiment facile.

Une nouvelle distribution
du poids a été effectuée en a-
vançant le moteur et en pla-
çant le siège arrière un peu en
avant de l'essieu arrière. Les
nouveaux Chevrolet ont une
meilleure apparence que ja-
mais. Il n'y a pas de doute que
leur empatement de 112" a
largement contribué à embel-
lir les lignes de la voiture.

Les Carrosseries Fisher. —
Comme l'an dernier, la Venti-
lation Fisher Sans Courant
d'air se trouve dans toutes les
carrosseries fermées. Toutes
les carrosseries sont environ
34 pouces plus longues, le ca-
pot ayant été allongé de 13
pouces et les portes avant étan-
t 26 pouces plus larges. A l'inté-
rieur, la chose donne plus d'es-
pace; 2 1/2 pouces de plus dans
le compartiment arrière.

Le moteur du Chevrolet de
1934 est plus puissant, mais il
est aussi plus souple, plus si-
lencieux et plus économique
que n'importe quel de ses pré-
dresseurs. Avec le même alé-
sage et la même course — 3-5/
16 x 4 pouces — le moteur de
cette année possède un ren-



VOYEZ et conduisez maintenant le nouveau
Chevrolet pour 1934! Nous lui avons donné
les roues avant à "Genou Mécanique"—de sorte
que vous pouvez profiter d'un véritable ROULE-
MENT FLOTTANT. Nous avons perfectionné
un nouveau dessin du fameux moteur Chevrolet
éprouvé—lequel donne de fait une puissance et
une performance supérieures tout en consom-
mant moins de gazoline et d'huile. Les ingénieurs
Chevrolet ont perfectionné des freins plus sûrs

et d'action plus positive—et un nouveau cadre
en YK plus fort. Les solides carrosseries Fisher
aux lignes fuyantes sont plus grandes et plus
spacieuses que jamais, et possèdent la Ventilation
Sans Courant d'Air à même perfectionnée. Con-
duisez le Chevrolet 1934 une seule fois et vous
ne serez jamais satisfait d'un autre auto de sa classe.
C'est que seul le Chevrolet—le grand leader des
ventes au Canada—pouvait construire un auto
à bas prix avec tous ces perfectionnements.

LE ROULEMENT FLOTTANT AVEC ROUES AVANT A GENOU MECANIQUE . . . LE MOTEUR PLUS
PUISSANT . . . LES CARROSSERIES FISHER PLUS SOLIDES, PLUS SPACIEUSES . . . LES FREINS
PLUS GROS ET REFROIDIS A L'AIR . . . LA VENTILATION FISHER EXCLUSIVE . . . LE NOUVEAU
CADRE "YK" PLUS FORT . . . LE STARTER AUTOMATIQUE

C-14CF

LEGARE AUTOMOBILE

Rue MONDOR

François Jetté, Gérant

ST-HYACINTHE

SIROP OXYMEL

A L'EUCALYPTUS

Fabriqué à St-Hyacinthe

Contre les rhumes, les bronchites, l'asthme, les laryngi-
tes, la coqueluche et toutes les maladies des voies respi-
ratoires. Il peut être employé avec profit par le tubercu-
leux dont il diminue les quintes de toux. Il est aussi un
préservatif contre la grippe. Ne contient pas de narco-
tiques, ni drogues malsaines.

Le Sirop Oxymel à l'Eucalyptus est bienfaisant et
son usage constant est profitable

DEMANDEZ-LE A VOTRE PHARMACIEN OU
A VOTRE ÉPICIER

Tout le mécanisme des res-
sorts et les amortisseurs hy-
drauliques à double action bai-
gnant dans l'huile, dans un car-
ter solidement soudé et rigide-
ment fixé au cadre. Les roues
se déplacent verticalement au
bout de puissants bras hori-
zontaux en acier. La jumelle
de direction forgée est soudée
au carter. La cheville est so-
lidement barrée. Il y a une
foule d'aiguilles de roulement
— 128 — pour réduire la fric-
tion à un minimum absolu.

Après avoir accru la vitesse
et toute la performance en gé-
néral, il convenait d'améliorer
le système de freinage en pro-
portion. C'est ce que les ingé-
nieurs ont fait en rendant les
freins plus sûrs et plus posi-
tifs, sans nuire à leur souples-
se.

Le Chevrolet offre aussi le
Starter automatique dans les modèles
de 1934 — un dispositif qui é-
limine le bouton de démarra-
ge. La pédale d'accélération
est reliée au dispositif de dé-
marrage.

Il y a une très grande varié-
té de modèles de carrosseries.



Plus de gros com-
ptes de chaussures
pour moi. Je ré-
pare les chaussu-
res de la famille
avec SO-LO. C'est si-
mple, il n'y a qu'à l'éten-
dre. Sèche en une nuit et
dure PLUS LONG-
TEMPS que le cuir.
So-Lo répare aussi: pneus
et capotes d'auto, bottes en caou-
tchouc, boyaux d'arrosage, etc.

RESULTATS GARANTIS
ou argent remis
Aux prix modérés de 30c et 39c.
SO-LO WORKS, Herman Bldg,
Toronto

So-Lo

Découpez cette annonce et envoyez-
la à F. W. Woolworth Co. Ltd.,
People's 5c-10c Stores, ou à
votre vendeur local pour le gros
tube commode.

CIGARES WHITE OWL



DE quel oeil envisageriez-vous
votre avenir financier AU-
JOURD'HUI si vous aviez deux
fois l'âge que vous avez actuelle-
ment? D'un oeil serein, parce que
le sachant ASSURÉ?

Durant les années que vous avez
immédiatement devant vous, vous
POUVEZ édifier l'édifice financier
qui sera votre sauvegard à l'Heure
de la retraite. Il vous faut, cepen-
dant, commencer dès MAINTEN-
ANT. Vous ne pouvez remettre la
chose à dix ans, ou même cinq ans.
Tout représentant de la Manu-
facturers Life se fera un plaisir de vous
expliquer les avantages d'acheter
actuellement un montant d'argent
payable à 55, 60 ans ou plus. Faites
venir la brochure "Indépendance
at 60".

THE
MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE COMPANY
SINCE 1843 TORONTO CANADA

J. A. Bélanger
Représentant à
St-Hyacinthe

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ANNUAIRE STATISTIQUE

Pour l'année 1933

Le Bureau des Statistiques annonce aujourd'hui la publication de l'Annuaire Statistique de la province de Québec pour l'année 1933. Ce volume constitue une source de renseignements officiels sur les activités de la population de la province et représente bien, dans son ensemble, sa situation économique actuelle. Il se compose de douze chapitres qui traitent des sujets suivants: (I) Chronologie; (II) Caractères physiques; (III) Climatologie; (IV) Population; (V) Instruction; (VI) Administration; (VII) Finances; (VIII) Production; (IX) Communications et transports; (X) Activités économiques; (XI) Travail organisé; (XII) Prévoyance; assurances et caisses populaires.

Au nombre des additions les plus importantes apportées à l'édition de 1933, il convient de signaler particulièrement les données du recensement de 1931 relatives à la population, à l'agriculture et au commerce de détail. Le lecteur trouvera donc, dans cet "Annuaire", des renseignements intéressants sur les origines, le lieu de naissance et le degré d'instruction de la population, le nombre des employés à gages au travail ou chômeant le 1er juin 1931 et les causes du chômage. Au chapitre de l'agriculture, plusieurs tableaux nouveaux montrent l'étendue, la valeur, l'outillage, la dette hypothécaire et les dépenses des fermes; la population vivant sur les fermes et la main d'œuvre agricole; le bétail, les produits animaux et leur valeur. Pour la première fois, un relevé des établissements de commerce et de services de détail a été effectué simultanément au dénombrement de la population; les chiffres préliminaires en sont donnés au chapitre du Commerce.

Un état, au 30 juin 1932, des sommes engagées et payées par les gouvernements fédéral et provincial et les municipalités, pour combattre le chômage, complète le chapitre sur le Travail organisé. Trois tableaux récapitulatifs font voir, depuis 1915, les variations du capital social des Caisses populaires, le montant des prêts consentis et les sommes reçues en dépôt. Enfin, une liste des articles spéciaux publiés dans les éditions antérieures de l'Annuaire précède immédiatement la table des matières.

L'Annuaire Statistique est distribué gratuitement aux journalistes, publicistes, professionnels, bibliothèques publiques et scolaires, institutions financières, maisons d'enseignement, cercles d'études et aux personnes qui, dans l'exercice de leurs fonctions officielles, sont appelées à renseigner le public. Les demandes doivent être adressées au Bureau des Statistiques, Parlement, Québec.

L'édition de 1933, présentée à l'honorable M. L.-A. Tascheau, ministre des Affaires municipales, par M. G. E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques, a été préparée par M. G. Lemonde, B. A., L. S. C., rédacteur de l'Annuaire.

MUNICIPALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ À LA TUQUE

Depuis quelque temps on parle beaucoup de municipaliser l'électricité à la Tuque, car les citoyens prétendent qu'ils ne jouissent pas d'un taux approprié au coût de revient, etc., qui est fourni par la Shawinigan Water & Power. A la suite de ce mouvement à sa dernière assemblée, la Ligue des Propriétaires de La Tuque a adopté une résolution par laquelle les membres emploieront tous les moyens à leur disposition en vue de faire municipaliser l'électricité ici. La chose sera portée devant tous les corps publics de la ville et on entend mener la campagne à bonne fin dans le but d'avoir justice, chose qu'on prétend ne pas avoir présentement.

LA PRÉSENTATION

Dimanche dernier un groupe de parents et d'amis se réunirent chez Mme Bazinet. Parmi les personnes présentes on remarquait: Mme Bazinet, Mlle Marie-Louise Bazinet, M. Oliva Bazinet, MM. et Mmes Pierre Leblanc, Alphonse Bernard, Aimé Bazinet ainsi que leur fils, Mlle Léa Angers, M. Roméo Angers, St-Denis, MM. Adélard Bernard, Plante, Camille Phaneuf, Mlle Jeanne Phaneuf, Eva Leblanc, M. Raymond et Gérard Leblanc.

Ce ne fut qu'à une heure avancée qu'on se sépara. Il y eut partie de cartes et Mlle Léa Angers et M. Oliva Bazinet furent les vainqueurs. Nos meilleurs et sincères remerciements à Mme Bazinet pour le bon goûter qui fut servi.

THEATRE CORONA, No. 173,485

THEATRE CORONA, No. 173,529

THEATRE CORONA, No. 173,569

THEATRE CORONA, No. 173,674

THEATRE CORONA, No. 174,291

THEATRE CORONA, No. 174,347

THEATRE CORONA, No. 174,996

THEATRE CORONA, No. 174,417

THEATRE CORONA, No. 174,417

THEATRE CORONA, No. 174,417

THEATRE CORONA, No. 174,417

THEATRE CORONA, No. 174,417

THEATRE CORONA, No. 174,417

THEATRE CORONA, No. 174,417

THEATRE CORONA, No. 174,417

THEATRE CORONA, No. 174,417

THEATRE CORONA, No. 174,417

LA NAVIGATION SUR LE SAINT-LAURENT

La prochaine saison des paquebots du Pacifique Canadien

Il faut travailler ferme dans une compagnie de navigation pour maintenir des traversées record. Cette année, comme l'an dernier, le paquebot "Empress of Britain", du Pacifique Canadien tentera encore de relier Québec à Cherbourg et Southampton dans le même temps que les années précédentes, c'est-à-dire d'accomplir 2,900 milles par semaine en mer.

En 23 semaines, entre le 9 juin et le 16 novembre, ce paquebot fera 22 traversées transatlantiques, soit une moyenne de 2,700 milles par semaine. Ce sera deux traversées de moins qu'en 1933, à cause du retard de sa croisière actuelle autour du monde. Ses départs de Québec pour l'Europe seront les suivants: 16 et 30 juin; 14 juillet; 4 et 18 août; 1, 15 et 29 septembre; 13 et 27 octobre; 9 novembre. En plus des voyages, de l'Empress of Britain à Québec, l'Empress of Australia doit en effectuer six à son tour, le 12 mai; le 2 et 21 juin; le 29 août; le 20 septembre et le 6 octobre. A tout compter ce sera une meilleure saison pour les "Empresses" à Québec, cette année.

A Montréal. — C'est le paquebot "Montcalm" qui ouvrira la saison maritime du Pacifique Canadien à Montréal, saison qui comptera 42 départs. Le "Montcalm" partira de Montréal le 27 avril. Le dernier départ sera effectué par le "Montrose" le 24 novembre.

Tous les paquebots du type "Duchess" seront de nouveau en service et, comme par les années passées, les départs seront hebdomadaires. Les escales européennes se feront comme d'habitude: celles de Belfast, de Glasgow et de Liverpool étant déservies par les "Duchess" et celles du Havre et de Southampton étant effectuées par les paquebots "Montcalm", "Montclair" et "Montrose". Il y a aussi quelques escales à Hambourg. Cette année, le paquebot qui fera des croisières d'été de Montréal à New-York sera le "Duchess of Richmond". Il y en aura quatre d'une durée de 9 jours chacune. Elles auront lieu en juillet et en août.

44,000 ORAGES PAR JOUR

Une statistique compilée par le Ministère anglais des Aisirs indique que le nombre moyen d'orages qui a lieu au même moment dans toutes les parties du monde atteint un total de 1,800. On évalue le nombre d'éclairs séparés à une centaine par seconde. En 1925, le professeur Brooks a conclu que pendant une journée ordinaire 44,000 orages accompagnés de tonnerre se déchaînent sur la terre.—Ontario Hydro-Electric Bulletin.

LE PREMIER FROMAGE CANADIEN

Les premiers colons français qui se sont établis au Canada ont apporté avec eux l'art de la fabrication du fromage. Certaines familles de l'île d'Orléans font encore un fromage unique dont le procédé de fabrication a été transmis d'une génération à l'autre depuis près de trois cents ans. Les Loyalistes de l'Empire-Uni ont apporté avec eux des États-Unis dans les différentes parties de l'Ontario où ils se sont établis il y a plus d'un siècle la façon de faire le fromage Cheddar. Avant l'année 1864 où la première fromagerie a été établie tout le fromage fait au Canada l'était sur les fermes.

STE-MADELEINE

Jeudi dernier il y eut veillée chez M. Albany Loisel, de la Présentation. Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Wilfrid Deslauriers, Eug. Guillette, Pierre Poirier, Valm. Guillette, Pierre Poirier, Mlle Laurette, Thérèse et Irène Deslauriers, Marie-Rose Guillette, Laurette Poirier, M. Os. Guillette, tantes de Ste-Madeleine, MM. et Mmes Art. Chenette, Lucien, Blanche, Jos. Loisel, Irène Loisel, Elz. Bazinet, Mlle Alp. Loisel, M. et Mme Côté, Mlle Alice Chenette, Berthe Blanchette, Georgette Loisel, Aline et Laurette Beauregard, MM. Val. Loisel, Lionel Deslauriers, Adrien Messier, et Raoul Chenette, Armand, Adrien et Antonio Beauregard de la Présentation, M. Guilbert, de Montréal. Il y eut chant et musique fournis par MM. W. Mercier, Ferdinand, Roger et Lionel Robert, Paul Trétreault de Ste-Madeleine.

On s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée.

—M. Roméo Girard, du Collège St-Laurent, passe quelques jours chez son père, M. Jos. Girard.

Cette semaine eurent lieu en notre église les funérailles de Mmes Henriette Gaudet et W. Fredette.

—Mlle Rose-Alma Guay est à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, pour opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

COURRIERS

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

Village de St-Denis

A une assemblée ordinaire du conseil municipal du village de St-Denis, tenue en la salle publique du dit village, lieu ordinaire des sessions, lundi, le cinq février mil neuf cent trente-quatre, à sept heures p. m. à laquelle assemblée sont présents: MM. J. O. Vézina, Joseph Janson, Aimé Girard, Odias Girard, Henri Phaneuf, Oswald Bousquet, Wilfred Gauthier.

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. J. O. Vézina, maire.

Il est proposé par M. le conseiller Joseph Janson secondé par M. le conseiller Aimé Girard, et résolu à l'unanimité qu'un vote de sympathies soit adressé à l'honorable T. D. Bouchard, député, à l'occasion de la perte de son épouse regrettée Mme T. D. Bouchard, dont le décès est survenu en janvier dernier, copie de la présente résolution étant envoyée au nom du conseil de cette municipalité.

Vraie copie.

Alphonse Meunier Sec. Trésorier

Paroisse de St-Denis

A une assemblée régulière du conseil de la municipalité de la paroisse de St-Denis, tenue en la salle publique du village de St-Denis, lieu ordinaire des sessions, lundi, le cinq février mil neuf cent trente-quatre, à dix heures a. m., à laquelle assemblée sont présents:

MM. Lévis Phaneuf, Joseph Charron, Joseph Paré, Sergius Martin, Amédée Angers.

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Lévis Phaneuf, maire.

Il est proposé par M. le conseiller Sergius Martin, sec. ndé par M. le conseiller Amédée Angers, et résolu à l'unanimité qu'un vote de sympathies soit adressé à l'honorable T. D. Bouchard, député, à l'occasion de la perte de son épouse regrettée Mme T. D. Bouchard, dont le décès est survenu en janvier dernier, copie de la présente résolution étant envoyée au nom du conseil de cette municipalité.

Vraie copie.

Alphonse Meunier Sec. Trésorier

Village de Ste-Madeleine

A une session générale et mensuelle du conseil municipal du village de Ste-Madeleine, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions, le dit conseil samedi le trois février mil neuf cent trente quatre sous la présidence de son honneur le maire, et de MM. les conseillers J. Oliva Bousquet, Henri Gauthier, Hilaire Boissy, Magloire Fontaine, Amédée Bachand.

Proposé par M. J. Oliva Bousquet, Secondé par M. Henri Gauthier.

ET RESOLU:
Que ce conseil et les citoyens de cette municipalité ont appris avec chagrin, le décès de l'épouse de notre dévoué député et Orateur de l'Assemblée Législative, et offrons à l'honorable T. D. Bouchard et sa famille, nos sincères sympathies.

Que copie de cette résolution soit envoyée à l'hon. M. T. D. Bouchard.

(Signé) Osiias Hébert, Maire

A. J. Belle-Isle Sec. Trésorier

St-Thomas d'Aquin

Copie d'une résolution adoptée par le conseil municipal de la paroisse de St-Thomas d'Aquin, lors de son assemblée régulière tenue le 5 février 1934:

"Il est proposé par le conseiller Ovide St-Pierre, appuyé par le conseiller Euclide Riendeau et unanimement résolu:

Que le conseil municipal de cette paroisse offre, à l'hon. M. T. D. Bouchard et à sa famille, ses plus sincères condoléances, dans le deuil que les épreuves si cruellement par la mort de Mme Bouchard."

St-Hyacinthe, le 7 février 1934.

A. R. Demers, Secrétaire-Trésorier

Club Libéral Maisonneuve

"A l'occasion de la mort de Mme T. D. Bouchard, il est proposé par M. J. O. Cordeau, secondé par M. Art. Sicard et accepté unanimement, un vote de condoléance à l'hon. T. D. Bouchard et à Mlle Bouchard.

Le club Libéral Maisonneuve Inc.

O. L. Brais Secrétaire

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

ST-THOMAS D'AQUIN

M. et Mme Stanislas Charron sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Hercule, Jean-Guy, Lourio, Parrain M. Frédéric Charron; marraine, Mlle Reina Charron, oncle et tante de l'enfant, Porteuse, Mme Honoré Yvon, grand-mère de l'enfant. Nos félicitations.

—M. et Mme Rosario Bissonnet ont eu la douleur de perdre leur fils bien-aimé, Réal, décédé à l'âge d'un mois. Nos sympathies. — M. Ovide Jacques est parti vendredi dernier pour aller aux États-Unis rendre visite à ses parents. — Mme visite à ses parents. — Mme Louis Gaudet est venu rendre visite à ses parents la semaine dernière.

—M. et Mme Alfred Beauregard ont eu la douleur de perdre leur fils bien-aimé, Roland, décédé lundi à l'âge de 10 ans. Il laisse dans le deuil outre ses père et mère, trois frères, Jean-Paul, Hervé, Roger. Le service fut tenu jeudi dernier et fut chanté par M. l'abbé D. Cournoyer, curé de la paroisse. Les porteurs étaient: Roland Paradis, Roland Boulay, René Bousquet, Gaston Fontaine, Maurice Bousquet, Henri Fontaine. Nos sympathies à la famille.

BELOEIL

Dernièrement, il y a eu une assemblée des membres de la société d'Agriculture du comté de Verchères pour la nomination des personnes qui composeront leur conseil durant cette période de 1934. Voici le résultat de l'élection: Présidents: MM. Ovide Loisel, maire, St-Marc et Napoléon Choquette, Verchères; Vice-Président: M. Théophile Roch, Verchères; Agronomes: M. Jules Auger, Verchères; Secrétaire: M. Louis Dalpé, Verchères; Directeurs: MM. F. Xavier Danereau, Verchères; Antoine Cartier, St-Antoine; Omer St-Onge, St-Antoine; paroisses: Aimé Blanchard, St-Marc; J. M. Perrault, Beloeil; Claude Perrault, Beloeil; paroisse, Louis Provost, Ste-Théodose, Louis Langlois, Verchères; Charles Ouellette, St-Amable; Arthur Lamoureux, Ste-Julie; Vital Olivier Handfield, Contrecoeur; paroisses: Benoit Chabot, Contrecoeur.

Il a été résolu par les membres de ce conseil que la date de l'exposition agricole soit fixée au 22 août prochain. Aussi, il a été résolu qu'une exposition de fleurs, de légumes, de racines fourragères, etc., soit tenue dans la Ville de Beloeil en l'année courante. La date de cette exposition sera donnée plus tard.

ST-JEAN-BAPTISTE

Mme Dr. J. A. Guertin, de Magog, Mlle Evangéline Collette, de Montréal et Alice Collette, de Sabrevois, sont venues au couvent de la Présentation, pour les fêtes de l'honneur du vingt-cinquième anniversaire de vie religieuse, de leur sœur, Rev. Sr du St-Cœur de Marie, directrice.

Une cinquantaine d'Amicalistes se rendirent pour la présentation des vœux, au soir du premier février et pour la messe solennelle du lendemain.

Ces "noces d'argent" brillèrent d'un vif éclat. Décor, cérémonies, nobles pensées, joies saintes s'allièrent pour exalter la digne religieuse.

—Trois anciennes élèves du Pensionnat quittent le monde, cette semaine: Mlle Madeleine Saint-Onge, de Saint-Antoine; Danielle Desautels et Marie-Jeanne Chagnon, de notre paroisse iront se consacrer à Dieu chez les RR. SS. de la Présentation de Marie, à Saint-Hyacinthe.

—MM. Fabien Lussier et Maurice Bellemare, étudiants de l'Université sont venus dans notre paroisse, dimanche.

—Le 4 février, notre équipe de gouter recevait la visite de celle de Rougemont. La joute fut très enthousiaste, car nos adversaires y allaient de fond de train, avec le désir d'une victoire éclatante, tandis que les nôtres semblaient peu décidés à se laisser battre. Et ces derniers n'arguèrent pas à tort: la victoire fut pour notre équipe par 2 à 1. M. Maurice Bellemare jour d'avant, entra les deux points pour nous.

—Dimanche prochain, nous rencontrons l'équipe de Beloeil.

ST-HILAIRE

A sa dernière assemblée, le club de Palets St-Hilaire, a choisi les officiers suivants, pour 1934.

Présidents Honoraires: Hon. Dr. Ernest Choquette, M. le notaire J. E. M. Desrochers; Vice-Président: Hon. M. Marc Ducharme; Membres Honoraires: M. Z. Plourde; Président Actif: Dollard Church, remplaçant M. Ducharme qui prend le poste de Vice-Président-Honoraire; Capitaine: Wilfrid Bernard, chargé qu'il occupait en 1933; Secrétaire: Gérard Chicoine, remplaçant Arthur Gauthier, sortant de charge; Directeur: Albert Guillemain, nouvelle fonction; En charge du terrain: Roland Lavoie, remplaçant G. E. Brodeur, sortant de charge; Walter Church, chargé qu'il occupait en 1933; Chef au Secrétariat: Gabriel Church, chargé qu'il occupait en 1933.

L'Un. Athlétique et Sportive Amat.

G. CHURCH.

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

STE-MADELEINE

ACTON-VALE

Jeudi dernier, le premier février, ont eu lieu les élections municipales. M. le Dr Philippe Adam a été élu maire et MM. Edmour Gagnon, Raoul Blanchard et Agénor Trudeau ont été élus conseillers. Trois conseillers avaient déjà été élus par acclamation le 25 janvier, ce sont: MM. Maurice Lambert, avocat, Adélard Thibault et Wilfrid Fortier.

—La partie de whist organisée par les dames de Ste-Anne a eu lieu samedi dernier, le trois février, dans la salle du Gymnase Saint-André. La salle était remplie à pleine capacité; il y avait même des tables installées dans les salles du premier étage.

—M. Alfred Lambert était de passage en notre ville le premier février. — M. Valmore Rochon est actuellement en visite chez son père, M. Alfred Rochon.

—M. Georges Racine, agent d'assurances depuis 20 ans au service de la compagnie New York Life, vient de recevoir un certificat de sa compagnie reconnaissant ses vingt ans de travail pour elle et lui donnant droit à une pension annuelle payable jusqu'à son décès. M. Racine est de Québec et il travaille depuis quelque temps dans notre ville. Nos félicitations.

TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIE

Voici la liste des témoignages de sympathie reçus par la famille Morin à l'occasion du décès de M. L. P. Morin.

Offrandes de fleurs

Couronnes. — Hon. T. D. Bouchard et Mlle Cécile Bouchard, M. et Mme E. Ostiguy, J. M. Copeland, Louis Bourgeois Ltée., Louis, Cécile et Edmée Cabana.

Gérbes. — Ses trois sœurs, Mmes M. Provost, Nap. Jarry et Mlle Léopoldine, La famille Hon. Juge Tellier, ses petits-fils Louis et Jean Morin, ses arrière-petits-fils André et Claude Bisson.

Croix. — La Société Philharmonique.

Offrandes de messes

Famille G. D. Morin, M. Lucien Turcotte, M. et Mme Henri Sicotte, Mlle E. Dessaulles, Mlle Alice Chagnon, M. l'abbé Léo Lanoue, M. et Mme W. A. Moreau, M. Magloire Turcotte, M. et Mme Albert Morin, M. et Mme Victor Sylvestre, M. et Mme Paul Richer, Dr et Mme J. A. Viger, Mlle Laure Dumont, M. M. O. David, Mme Henri Provost, M. Valmore Dussault, MM. et Mmes Henri Bisson, Arthur Ledoux, W. B. Goyette, E. D. Leblanc, Horace St-Germain, Philippe Gendreau, Jovette Sicotte, Mlle Mignault, M. J. H. Dubrue, Mlle Fontaine, Dr Eug. Turcotte, Mme Joseph Morin, M. et Mme J. A. R. Morin, M. et Mme H. D. Parker, M. F. A. Cabana, Chalfoux & Fils Ltée., Raoul N. Trudeau, M. et Mme J. N. Daudelin, Mme Dr J. H. Paul Fournier, Dr et Mme J. H. L. Pagé, Mlle Casavant, Les Chevaliers de Colomb, Les familles Joseph Gladu, Feu Léon Ringue, J. N. Cab

UN BRILLANT DISCOURS
DE Me T.-A. FONTAINE

(Suite de la page 1)

Comme le disait l'autre jour, le très honorable chef de l'opposition (M. Mackenzie King) le peuple de ce pays a perdu confiance dans le Gouvernement actuel, et l'opinion générale condamne la politique que poursuit ce Gouvernement depuis son entrée au pouvoir en 1930. On parle encore cette année d'un renouveau de prospérité mais la chose n'est pas nouvelle, car, depuis 1930, tous les discours du trône en ont parlé.

Je ne sais pas ce que décidera cette honorable Chambre au sujet de l'amendement proposé par l'opposition libérale disant que le Gouvernement actuel ne possède la confiance ni de cette Chambre ni du pays, mais je suis fermement convaincu que cet amendement répond bien à l'opinion générale qui existe actuellement dans tout le pays et j'aime à croire qu'il sera adopté.

Le plus long paragraphe du discours du trône est celui qui parle de cette fameuse Conférence économique mondiale tenue à Londres, en juin dernier. Il y est admis que la Conférence s'est tenue sans aborder nombre d'importants sujets. Ce qui est vrai, c'est qu'elle fut un véritable fiasco. Cette conférence à laquelle notre premier ministre, d'après ses partisans, aurait joué un si grand rôle, qu'elle fait en somme? A peu près rien. On a passé des résolutions déclarant que bien des changements s'imposaient, mais en disant cela, chacun de ces messieurs entendait bien parler pour son voisin.

Visiblement trop de gens y étaient allés pour y poursuivre des buts nationaux: Canada d'abord, États-Unis d'abord, Grande-Bretagne d'abord, etc., et nullement mondiaux. L'opinion publique, dans presque tous les pays, fut déçue, et resta ensuite sceptique. Voici ce qu'en disait, par exemple, le journal français "Le Matin":

"Vue du dehors, c'est une célébration religieuse où l'on ne chante que des hymnes de fraternité humaine; vue du dedans, c'est une âpre mêlée où chacun ne songe qu'à ses intérêts."

D'ailleurs l'opinion anglaise et l'opinion allemande étaient à peu près dans les mêmes termes. On disait que les présages étaient peu favorables, que les perspectives étaient plutôt maigres, que la conférence, tout en s'occupant de certaines questions partielles, restait impuissante devant la crise.

EXPOSITION EDUCATIONNELLE

Sur des modèles faits à la main, exposés dans notre vitrine, coin des rues St-Hyacinthe et Girouard, sont clairement expliqués les effets pernicieux causés par l'absence d'une seule dent et moyens faciles d'éviter de graves troubles.

Dr A. BEDARD
Chirurgien-Dentiste
Tél. 423 St-Hyacinthe

Sun Life Assurance Company
of Canada

La Compagnie présente pour l'année 1933 un rapport qui révèle un progrès soutenu. Ses résultats allongent la liste imposante des services qu'elle a rendus au public au cours de ses soixante-trois années d'activité.

L'année 1933 s'apparente aux trois années précédentes par le fait qu'elle a plongé dans la plus vive inquiétude des milliers de personnes dont les revenus avaient diminué ou complètement disparu. C'est pendant des années comme celles-là qu'on apprécie les secours absolument sûrs de l'assurance-vie.

La Sun Life s'est acquittée de sa tâche avec éclat. Pendant l'année 1933 elle a versé près de 100,000,000 de dollars (sans compter les prêts sur polices) à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices. Depuis le début de la crise, soit depuis quatre ans, la Compagnie a ainsi versé plus de 380,000,000 de dollars.

Ces déboursés considérables n'ont pas empêché la Sun Life, au cours des quatre dernières années, d'augmenter son actif de 55,000,000 de dollars et le montant de ses assurances en vigueur de plus de 307,000,000 de dollars.

Soixante-troisième Rapport annuel—1933

ASSURANCES EN VIGUEUR au 31 décembre 1933 - - - - - \$2,770,453,871

Ce montant considérable, qui représente la fortune, en train de se constituer, de près d'un million d'assurés de la Sun Life, sera versé à ces assurés ou à leurs héritiers avant la fin du vingtième siècle. On ne saurait surestimer cet élément de stabilité économique et sociale.

NOUVELLES ASSURANCES ÉMISES (première prime versée) - - - - - 216,567,441

RECETTES DE L'EXERCICE - - - - - 152,235,821

DÉBOURSÉS DE L'EXERCICE - - - - - 127,505,801

EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉBOURSÉS - - - - - 24,730,020

VERSEMENTS AUX ASSURÉS ET AUX BÉNÉFICIAIRES

En 1933 - - - - - 97,457,059

Depuis la fondation - - - - - 800,170,033

ACTIF - - - - - 624,146,035

Obligations—d'États, de municipalités, de compagnies de service public, etc.; actions privilégiées et actions ordinaires; prêts hypothécaires; immeubles; prêts sur polices de la Compagnie; espèces en banque, etc.

PASSIF - - - - - 609,965,832

Près des neuf dixièmes de cette somme constituent le fonds de réserve des polices—le montant mis de côté pour garantir que tous les paiements relatifs aux polices seront effectués à leur échéance.

CAPITAL VERSÉ (\$2,000,000) et solde créditeur du compte des actionnaires - - - - - \$3,342,547

RÉSERVE pour dépréciation des prêts hypothécaires et des immeubles - - - - - 4,885,904

SURPLUS - - - - - 5,951,752

\$14,180,203

Les obligations et les actions ont été évaluées d'après les données fournies à toutes les compagnies par le Département fédéral des Assurances du Canada et conformément aux données autorisées par les Départements des Assurances des différentes provinces du Canada. La méthode des primes uniformes nettes a servi de base au calcul des érigibilités relatives aux polices. Les chiffres ainsi obtenus sont plus élevés que les réserves exigées par la Loi fédérale des Assurances, qui est pourtant très sévère.

Sun Life Assurance
Company of Canada

etc. A vrai dire, ce fut une véritable tour de Babel.

A un certain moment, cependant, on murmura que, grâce à notre premier ministre, la conférence était sauvée, mais on nous apprit en même temps qu'il ne serait plus question de ce pour quoi elle s'était réunie. C'était en réalité un drôle de sauvetage! Comme chacun le sait, on devait d'abord y discuter trois questions importantes: les dettes de guerre, les tarifs douaniers, le change monétaire. On commençait par écarter la discussion de ces importantes questions. Il devint dès lors évident que l'on courait à un échec certain et complet et c'est ce qui ne manqua pas de se produire.

Cette conférence que l'on a appelée en certains endroits "l'omnipie de Londres", dans lequel 68 nations avaient pris place pour une destination inconnue, avait débuté sans préparation suffisante. Elle se termina avec des divergences absolues de points de vue, avec des hésitations, des volte-face soudaines, avec du mécontentement et même avec des menaces. Cela tout le monde le sait maintenant. Cette conférence n'a rien fait pour promouvoir la stabilité du change international et c'est là pourtant la question la plus importante qu'elle aurait dû résoudre. Et je ne vois pas bien comment notre premier ministre peut essayer d'en tirer quelque gloire, en vanter les prétendus bienfaits et essayer de nous faire croire que notre pays en ait retiré quelque avantage.

Il est bien regrettable que le Gouvernement actuel n'ait à peu près rien fait de pratique pour aider les cultivateurs de ma province. Pourtant, ceux-ci ont éprouvé depuis plusieurs années et éprouvent encore actuellement, comme tous les autres, les conséquences et les résultats de la crise, en voyant leurs produits se vendre à des prix ridicules qui ne leur permettent pas de faire face à leurs obligations. Le Gouvernement, en ces dernières années, a cru devoir venir en aide aux cultivateurs de l'Ouest en leur accordant une prime sur le blé et en consacrant à cet effet des sommes considérables. Le cultivateur de l'Est, qui est appelé lui aussi à supporter, pour une très large part, la répartition des impôts et des taxes, a demandé que l'on fit également quelque chose en sa faveur en ce qui concerne les produits, par exemple, et tout particulièrement pour le beurre. Il n'en a rien obtenu. On a aussi accordé au cultivateur de l'Ouest certains privilèges concernant la distribution des grains de semence et le cultivateur de l'Est, vu les temps difficiles que nous traversons, eût été bien aise de pouvoir jouir lui aussi des mêmes privilèges. Je regrette que rien de tout cela n'ait été fait, car il est temps que le Gouvernement prenne une décision en vue d'aider les cultivateurs de l'Est, comme il a aidé ceux de l'Ouest dans le passé. Devant ces demandes, le Gouvernement a répondu qu'il regretterait de ne pouvoir intervenir à moins que, dans Québec, les conditions fussent telles que le gouvernement provincial ne pût pourvoir aux besoins de ses propres gens. Mais, je le répète, je ne crois pas que ce soit là une juste répartition des octrois fédéraux, et je demande que l'on change cette politique.

D'ailleurs, je regrette que, de façon générale, le Gouvernement actuel n'accorde pas plus d'attention aux intérêts, aux demandes et aux justes revendications de la classe agricole. Il ne devait pourtant pas oublier les promesses et les représentations qu'il a faites à cette classe pour obtenir le pouvoir en 1930. Et dans ces temps de détresse, il ne devrait pas oublier non plus que, en réalité comme en principe, l'agriculture est et reste le grand remède au chômage, et qu'on a dit avec raison qu'elle est la seule industrie qui nourrit et abrite son homme.

Il y a aussi d'autres raisons d'ordre plus général qui devraient inviter le Gouvernement à accorder plus d'attention, plus de secours, plus d'aide à la classe agricole. Et je crois qu'il convient de rappeler ici qu'il importe actuellement plus que jamais de prendre les mesures nécessaires pour rétablir l'équilibre rompu entre la vie urbaine et la vie rurale. A la veille de la Confédération, alors que la population rurale représentait 80 p. 100 de la population totale de notre pays, on commençait déjà à s'alarmer de ce fait. Et, chose étrange, maintenant que ce chiffre est descendu à environ 40 p. 100 on se semble pas se préoccuper de ce fait souverainement anormal dans un pays comme le nôtre. Le discours du trône parle de certaines mesures qui pourraient être adoptées en vue de l'établissement du crédit agricole, à court et à moyen terme. Tout en regrettant que le Gouvernement ait attendu cette cinquième session du Parlement actuel pour accorder son attention à une mesure aussi importante, j'aime à croire qu'il saura adopter les moyens par lesquels il le pourra être donné un effet pratique à ce projet. Et j'aime à croire aussi que, conformément aux engagements solennels qu'il a pris, il donnera enfin à nos cultivateurs les marchés dont ils ont absolument besoin pour l'écoulement de leurs produits à des prix raisonnables et avantageux.

Nos adversaires continuent encore à nous reprocher de ne pas les aider, de ne pas leur faire de suggestions, de ne pas coopérer avec eux à la solution des graves problèmes qu'ils doivent régler, de ne pas leur enseigner comment l'administration précédente, pourtant si décriée par eux en 1930, s'y prenait pour réduire notre dette, pour accumuler des surplus, pour réduire les impôts et les taxes, pour augmenter notre commerce. Dans leur for intérieur, ils ne peuvent pas oublier les années brillantes de l'administration libérale et ils savent bien aussi que le peuple, qui se souvient également de tout cela, ne manquera pas de faire les comparaisons qui s'imposent et qui expliquent l'échec du Gouvernement dans les trois élections partielles de l'année dernière.

Tout d'abord, nous pourrions leur rappeler qu'en 1930 ils étaient un peu plus fiers, ils se faisaient fort de tout régler, de tout guérir en quelques mois, d'enrayer le chômage, de faire monter le prix des produits agricoles, de fournir du travail à tout le monde. Ils n'avaient certes pas besoin du concours des libéraux pour tout cela. Leur chef, le très honorable premier ministre, ne voulait rien voir au delà du Canada, à cette époque. Il affirmait avec force et défi, que s'il y avait du chômage

Pour l'année 1927 \$2,306,000,000
Pour l'année 1931 1,223,000,000
Pour l'année 1932 946,000,000
Pour l'année 1933 933,000,000

Le Gouvernement n'a donc pas fait son devoir.
Nos revenus n'ont cessé de diminuer.
Le Gouvernement n'a donc pas fait son devoir.
La dette n'a cessé d'augmenter.
Le Gouvernement n'a donc pas fait son devoir.
Depuis que ce Gouvernement est en office, nous n'avons que des déficits.
Le Gouvernement n'a donc pas fait son devoir.
On demande maintenant l'aide, le concours et la coopération du parti libéral. A quoi bon, puisqu'on ne tient aucun compte des avis qu'il offre et n'a cessé de donner. Le très honorable chef de l'opposition n'a-t-il pas constamment rapé en cette Chambre et en dehors de cette Chambre, que le haut protectionnisme ne peut donner rien de bon, qu'une liberté plus grande des échanges est nécessaire à la vie économique du Canada.

Il est à remarquer qu'en tout cela le parti libéral est parfaitement d'accord avec le congrès de la Chambre de commerce internationale, tenu à Vienne, au commencement de l'année dernière et au cours duquel fut adoptée à l'unanimité une résolution déclarant, entre autres choses, que:
"La liberté du commerce tant international que national doit être sauvegardée."
et condamnant, par le fait même, la folie des hauts tarifs si chers au Gouvernement actuel.

Mais le chef actuel du Gouvernement ne veut pas appliquer autre chose que son régime de protectionnisme outrancier. Les dures leçons de ces dernières années semblent malheureusement pas l'avoir encore convaincu.
Quant au parti libéral, son programme est bien connu, il me semble, et il n'aura pas beaucoup de difficulté à le faire endosser par l'électorat de ce pays aux prochaines élections. Il continue de croire et de proclamer qu'il faut aux relations commerciales un peu plus d'air et de liberté; que tout commerce est une série d'échanges, entre êtres libres, comportant importations et exportations; qu'il faut pour promouvoir les échanges, abolir les relèvements excessifs du tarif et mettre fin au contrôle arbitraire des prix. Il semble, malheureusement, monsieur l'Orateur, qu'à l'heure actuelle aucune doctrine économique ne guide les peuples, sauf un système de nationalisme économique outrancier qui, à la longue, se détruira lui-même, mais peut-être en enseignant une civilisation sous ses ruines. Ce sont là de grandes vérités bien simples et de gros bon sens qu'exposent, expliquent et défendent tous les économistes depuis le début de la crise.

Le peuple de ce pays sait bien que les libéraux ont l'application de leurs principes politiques, lui ont donné la prospérité, dans le passé, et il réalise une fois de plus que la mise en pratique des fausses théories de la haute protection et des hauts tarifs ne saurait produire rien de bon. C'est pour cela qu'il attend avec anxiété l'heure de la reddition des comptes et c'est pour cela aussi qu'il a voulu, au cours de l'année dernière, que le résultat des élections partielles de MacKenzie, Yamaska, Restigouche-Madawaska fut le "manne, thecel, pharès" du Gouvernement actuel.

Le très honorable premier ministre nous a souvent démontré qu'il aime les citations bibliques. Me permettrait-on de lui rappeler qu'il est écrit quelque part aux Livres Saints qu'on reconnaît l'arbre à ses fruits.
La population de ce pays qui voit son Gouvernement à l'oeuvre, depuis maintenant quelques années, se rend bien compte que la mise en pratique de sa politique ne saurait porter de bons fruits pour notre pays.
Et c'est le chef du Gouvernement lui-même qui a signé sa pro-

Savoir naturelle du thé

THÉ VERT
"SALADA"

'Frais des plantations'

celle ne pouvait dépendre que de l'incertitude de l'incapacité du gouvernement, que dans un pays comme le nôtre il était impossible qu'il y eût du chômage si le gouvernement alors en office faisait son devoir, qu'il était bien facile de promouvoir notre commerce et que, pour y arriver, il se proposait, si cela devenait nécessaire, de dynamiter les marchés du monde. En passant, il n'oubliait pas, naturellement, de qualifier charitablement les membres du gouvernement King de "mercenaires", d'hommes ne songant qu'à leur intérêt personnel, et de comparer tout simplement à Judas le chef du parti libéral. Le très honorable premier ministre est d'ailleurs coutumier de pareilles amabilités pour ses adversaires. Ne déclarait-il pas encore, en cette Chambre, dans son discours de ces jours derniers, que le chef de l'opposition ne faisait pas honneur à la haute position qu'il occupait.

Mais qu'arriva-t-il à la suite de toute cette mise en scène, de tout ce beau zèle, de ces promesses inconsiderées, de ces engagements irréalisables, de ces ridicules vantardises?

Le chômage qui devait être guéri dans quelques mois augmenta rapidement dans des proportions alarmantes. Le nombre des chômeurs était alors de 117,000; deux ans après, le nombre des assistés dépassait le million. Le Gouvernement ne faisait donc pas son devoir. Notre commerce commença à diminuer de la façon la plus déplorable. L'histoire de notre commerce en ces dernières années peut se résumer dans les chiffres suivants:

Pour l'année 1927 \$2,306,000,000
Pour l'année 1931 1,223,000,000
Pour l'année 1932 946,000,000
Pour l'année 1933 933,000,000

Le Gouvernement n'a donc pas fait son devoir.
Nos revenus n'ont cessé de diminuer.
Le Gouvernement n'a donc pas fait son devoir.

La dette n'a cessé d'augmenter.
Le Gouvernement n'a donc pas fait son devoir.
Depuis que ce Gouvernement est en office, nous n'avons que des déficits.
Le Gouvernement n'a donc pas fait son devoir.
On demande maintenant l'aide, le concours et la coopération du parti libéral. A quoi bon, puisqu'on ne tient aucun compte des avis qu'il offre et n'a cessé de donner. Le très honorable chef de l'opposition n'a-t-il pas constamment rapé en cette Chambre et en dehors de cette Chambre, que le haut protectionnisme ne peut donner rien de bon, qu'une liberté plus grande des échanges est nécessaire à la vie économique du Canada.

Il est à remarquer qu'en tout cela le parti libéral est parfaitement d'accord avec le congrès de la Chambre de commerce internationale, tenu à Vienne, au commencement de l'année dernière et au cours duquel fut adoptée à l'unanimité une résolution déclarant, entre autres choses, que:
"La liberté du commerce tant international que national doit être sauvegardée."
et condamnant, par le fait même, la folie des hauts tarifs si chers au Gouvernement actuel.

Mais le chef actuel du Gouvernement ne veut pas appliquer autre chose que son régime de protectionnisme outrancier. Les dures leçons de ces dernières années semblent malheureusement pas l'avoir encore convaincu.
Quant au parti libéral, son programme est bien connu, il me semble, et il n'aura pas beaucoup de difficulté à le faire endosser par l'électorat de ce pays aux prochaines élections. Il continue de croire et de proclamer qu'il faut aux relations commerciales un peu plus d'air et de liberté; que tout commerce est une série d'échanges, entre êtres libres, comportant importations et exportations; qu'il faut pour promouvoir les échanges, abolir les relèvements excessifs du tarif et mettre fin au contrôle arbitraire des prix. Il semble, malheureusement, monsieur l'Orateur, qu'à l'heure actuelle aucune doctrine économique ne guide les peuples, sauf un système de nationalisme économique outrancier qui, à la longue, se détruira lui-même, mais peut-être en enseignant une civilisation sous ses ruines. Ce sont là de grandes vérités bien simples et de gros bon sens qu'exposent, expliquent et défendent tous les économistes depuis le début de la crise.

Le peuple de ce pays sait bien que les libéraux ont l'application de leurs principes politiques, lui ont donné la prospérité, dans le passé, et il réalise une fois de plus que la mise en pratique des fausses théories de la haute protection et des hauts tarifs ne saurait produire rien de bon. C'est pour cela qu'il attend avec anxiété l'heure de la reddition des comptes et c'est pour cela aussi qu'il a voulu, au cours de l'année dernière, que le résultat des élections partielles de MacKenzie, Yamaska, Restigouche-Madawaska fut le "manne, thecel, pharès" du Gouvernement actuel.

Le très honorable premier ministre nous a souvent démontré qu'il aime les citations bibliques. Me permettrait-on de lui rappeler qu'il est écrit quelque part aux Livres Saints qu'on reconnaît l'arbre à ses fruits.
La population de ce pays qui voit son Gouvernement à l'oeuvre, depuis maintenant quelques années, se rend bien compte que la mise en pratique de sa politique ne saurait porter de bons fruits pour notre pays.
Et c'est le chef du Gouvernement lui-même qui a signé sa pro-

pre condamnation lorsque, en 1930, il a pris des engagements solennels qu'il n'a pas tenus. C'est lui qui a alors posé en principe, s'il y a de la privation de la misère, de la détresse, du chômage, cela ne dépend pas des individus, mais bien du gouvernement qui ne remplit pas son devoir.
La population de ce pays a entendu ces appels, ces promesses, ces engagements et, après y avoir ajouté foi, elle a été amèrement déçue et elle attend maintenant que l'occasion lui soit fournie, dans des élections générales, de donner libre cours à son mécontentement, en faisant bien comprendre au parti conservateur que, s'il a pu la tromper et surprendre sa bonne foi en 1930, la même chose ne se renouvelera plus aux prochaines élections.

L'INCENDIE DE
SAMEDI DERNIER

Le chef Bourgeois, félicité par tout le monde pour le magnifique travail de lui-même et de ses hommes, lors de l'incendie de samedi dernier, au magasin L.-A. Breton, lui ont apporté de l'aide, de quel que façon que ce soit. Il s'est déclaré très satisfait de la pression de l'aqueduc.

FEMME VICTIME D'UN
BRUTAL ATTENTAT

Alors qu'elle s'en retournait chez elle, samedi soir, vers les onze heures, Mme Emile Girouard, domiciliée à St-Joseph a été brutalement assaillie sur le pont de la rue Concordie. Elle avait été d'abord suivie par un homme depuis quelques coins de rue, lorsqu'elle arriva vers le milieu du pont, elle se vit interpellée par cet inconnu, qui lui asséna quatre violents coups, vraisemblablement, de bâton sur la tête. La victime ne perdit point conscience, et croyant avoir affaire à un voleur, elle lui offrit sa sacoche, qui contenait une quinzaine de dollars. Non satisfait de l'obtention de cet argent la brute lui donna encore un coup de bâton sur la crâne avant de déguerpir, dans la direction de la ville. Elle se traîna chez M. B. Turcot, où elle fut ensuite conduite à l'hôpital sur l'ordre du médecin. Les constables Foisy et Bélanger, chargés de faire enquête, n'ont apporté encore aucun éclaircissement. On se trouve vraisemblablement en face d'un cas d'une basse brutalité; le vol n'est probablement pas le motif de l'attentat.

UN INTÉRESSANT
RAPPORT DE NOTRE
INGÉNIEUR

(Suite de la page 1)

mauvais résultats.
La piscine municipale s'est ouverte le premier samedi de juin, le 3, et a fermé ses portes le 18 septembre. L'eau fut renouvelée 10 fois, c'est-à-dire qu'on a fait le lavage du bain. Les entrées gratuites ont été accordées à 2,460 fillettes et à 2,133 garçons. On a inauguré le nouveau système de douches à l'eau chaude. Le rendement a été satisfaisant et sera très peu dispendieux.

HYGIÈNE. — Président du comité: M. Arthur Chenette.
Les vidanges sont recueillies dans la ville par des particuliers et le travail semble bien accompli. Il me semble cependant que la ville devrait prendre une part plus active à l'adresse de l'honorable Procureur Général de cette province.
Monseigneur bénit alors le magnifique crucifix qui ornera maintenant l'enceinte du Palais de Justice.

M. Hon. Juge J. Alphonse Métayer, se leva alors pour secondar la résolution de Mgr vint de proposer. Il a des paroles élogieuses pour Son Excellence, qu'il remercie d'avoir accepté l'invitation du Barreau, pour la bénédiction du crucifix.

A l'instar des orateurs précédents, il déplore la vague de parjures, qui semble déferler sur nous, depuis quelques années; si cela ne doit pas cesser, où irons-nous? de demander M. le Juge. Et traitant de ce triste sujet, des faux témoignages, il en vient à parler de la plus grande erreur judiciaire de tous les temps, commise il y a dix-neuf cents ans, lorsque Pilate condamna Jésus-Christ à la Croix.

La cérémonie se termine par la bénédiction, que Mgr Desmarais, fait descendre sur toutes les personnes présentes.
Les dignitaires acceptent ensuite l'invitation du shérif J. L. Cormier et une courte réception a lieu, dans le bureau du shérif.

Etaient présents à cette réception: Son Excellence Mgr J. A. Desmarais, le chanoine J. B. Nadeau, curé de la Cathédrale, M. l'abbé Napoléon Delorme, l'hon. Juge J. Alphonse Métayer, MM. les avocats, Victor Chabot, procureur de la Couronne, J. B. Bouquet, Gaetan Sylvestre, Ph. Pothier, le protonotaire A. Delage, MM. le shérif J. L. Cormier, les huissiers Victor Hébert et Uldéric Hébert, H. C. S., le dernier membre des Voyageurs de Commerce et procureur de la demande au Procureur Général, Octave Auclair et Benoît Bérubé, respectivement, président et secrétaire des Voyageurs Catholiques, le détective Gustave Masue, Sûreté Provinciale, Raoul Piché, gendrier de la Prison commune et Gérard Brady, représentant du Clairon.

La ville a fait analyser 1312 échantillons d'eau traitée. Le colibacille en contaminait 71, ce qui donne un rendement de 95% comme efficacité donnant droit à la ville d'être au nombre des premières cités.
Pendant l'année on a posé de nouvelles conduites: Conduite de 6" : rue Bourdages, 270 pieds; rue

Mondelet, 125 pieds; Conduite de 4" : rue St-Pascal, 75 pieds.

Les dépenses totales de l'année se sont chiffrées à \$92,804.27. Il a été employé 225,005 lbs de sulfate d'alun; 2,115 lbs de chlore; 288,440 lbs de charbon, 769 1/2 gallons d'essence et 68 gallons de lubrifiant. En énergie électrique il a été dépensé 1,019,030 k. w.

On a employé en moyenne 2,625 grains d'alun par gallons d'eau. On a dépensé 18,000 livres d'alun de moins qu'en 1932. Il est vrai que la précipitation atmosphérique a été moindre mais nous avons certainement réalisé une économie sur ce point.

Le compteur Venturi a enregistré: 549,000 gallons d'eau dont environ 60,000 gallons vendus à l'extérieur et 29,147,366 gallons à La Providence. Chaque personne consomme en moyenne 98 gallons d'eau par jour.

ECLAIRAGE. — Président: M. Isidore Saint-Jean.
Le service de l'éclairage comprend toutes les dépenses de courant électrique moins la partie servant au pompage à l'usine de filtration.

On a dépensé pour l'éclairage des rues en 1933 331,440 KWH pendant 3,973 heures et 15 minutes, donnant une dépense moyenne de 83.42 kWh à l'heure.

REMARQUES. — Les travaux de règlement ont occasionné des dépenses de \$10,393.25 versant une appropriation de \$11,255 laissant une marge de \$861.75. Ces travaux ont donné en salaires la somme de \$5,784.29 aux journaliers de la cité.

PÉRIES DE CONSTRUCTION. — On a accordé pendant l'année 68 permis de construction: 17 pour bâtisses neuves parmi lesquelles on remarque une annexe à la manufacture Yamaska Garments et un théâtre pour le club des Zouaves; 51 permis pour améliorations et altérations.

La valeur des permis accordés en 1933 se monte à \$83,765 dont \$35,605 pour les bâtisses neuves. J'ai fait un relevé de toutes les bâtisses de la ville exception faite des hangars et autres abris secondaires afin d'établir quelques statistiques.

Bâtisses dans la cité	1,351
de la cité	14
des écoles, manufactures, communales et églises	142
à 1 logis	430
à 2 logis	505
à 3 logis	90
à 4 logis	102
à 5 logis	14
à 6 logis	35
à 7 logis	2
à 8 logis	3
à 10 logis	1
à 11 logis	1
à 13 logis	1

Il y a dans la cité de Saint-Hyacinthe 461 places d'affaires ainsi réparties:

S'occupant de l'industrie de l'automobile	30
Boulangeries, et pâtisseries	10
Condorneries	12
Plombiers, ferblantiers	10
Bouchers, abattoirs	11
Laiteries	6
Barbiers, coiffeuses	24
Taillieurs, presseurs	7
Assurances	12
Clubs sociaux	12
Restaurants	12
Bureau de la bourse	1
Imprimeries	3
Bureaux du gouvernement	10
Magasins de toutes sortes	177
Pharmacies	4
Théâtres	2
Hôtels	7
Banques	6
Industries	43
Professionnels	33
Divers	29

L'évaluation totale de la ville est de \$15,957,070.
(Signé) Jean BOUCHARD, Ingénieur

St-Hyacinthe, 31 janvier 1934.

BÉNÉDICTION
D'UN CRUCIFIX AU
PALAIS DE JUSTICE

(Suite de la page 1)

aider un ami, ou encore parfois, pour perdre un ennemi.
Son Excellence l'Auxiliaire termine son allocution en proposant une résolution de remerciements aux voyageurs de commerce pour les démarches qu'ils ont faites pour l'obtention de ce crucifix, et invite Son Honneur, le juge Métayer, à s'unir à lui pour une résolution à l'adresse de l'honorable Procureur Général de cette province.

Monseigneur bénit alors le magnifique crucifix qui ornera maintenant l'enceinte du Palais de Justice.
M. Hon. Juge J. Alphonse Métayer, se leva alors pour secondar la résolution de Mgr vint de proposer. Il a des paroles élogieuses pour Son Excellence, qu'il remercie d'avoir accepté l'invitation du Barreau, pour la bénédiction du crucifix.

A l'instar des orateurs précédents, il déplore la vague de parjures, qui semble déferler sur nous, depuis quelques années; si cela ne doit pas cesser, où irons-nous? de demander M. le Juge. Et traitant de ce triste sujet, des faux témoignages, il en vient à parler de la plus grande erreur judiciaire de tous les temps, commise il y a dix-neuf cents ans, lorsque Pilate condamna Jésus-Christ à la Croix.

La cérémonie se termine par la bénédiction, que Mgr Desmarais, fait descendre sur toutes les personnes présentes.
Les dignitaires acceptent ensuite l'invitation du shérif J. L. Cormier et une courte réception a lieu, dans le bureau du shérif.

Etaient présents à cette réception: Son Excellence Mgr J. A. Desmarais, le chanoine J. B. Nadeau, curé de la Cathédrale, M. l'abbé Napoléon Delorme, l'hon. Juge J. Alphonse Métayer, MM. les avocats, Victor Chabot, procureur de la Couronne, J. B. Bouquet, Gaetan Sylvestre, Ph. Pothier, le protonotaire A. Delage, MM. le shérif J. L. Cormier, les huissiers Victor Hébert et Uldéric Hébert, H. C. S., le dernier membre des Voyageurs de Commerce et procureur de la demande au Procureur Général, Octave Auclair et Benoît Bérubé, respectivement, président et secrétaire des Voyageurs Catholiques, le détective Gustave Masue, Sûreté Provinciale, Raoul Piché, gendrier de la Prison commune et Gérard Brady, représentant du Clairon.

NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans L'UNION en

1897

NOVEMBRE le